

# Procès-verbal

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Le mardi 29 mars 2016  
À 20 h 30 – Salle l'Amphi  
Pôle intercommunal du Pays de Meslay-Grez

Étaient présents :

Commune	Nom	Prénom
ARQUENAY	OLIVIER	Jean-Pierre
BALLEE	MERSCH	Emmanuel
BANNES	LAVOUE	Christian
BAZOUGERS	RAPIN	Yveline
BAZOUGERS	LANDELLE	Jérôme
BEAUMONT PIED DE BOEUF	POUJADE	Brigitte
CHEMERE LE ROI	LANDELLE	Jean-Luc
EPINEUX LE SEGUIN	COTTEREAU	Michel
GREZ EN BOUERE	LASSALLE	Jean-François
LA BAZOUGE DE CHEMERE	BOUCHET	Hervé
LA CROPTE	LAMBERT	Paul
MAISONCELLES DU MAINE	GENDRON	Didier
MESLAY DU MAINE	LAUNAY	Noëlle
MESLAY DU MAINE	POULAIN	Jean-Marc

MESLAY DU MAINE	BORDIER	Pierre
MESLAY DU MAINE	BRUNEAU	Sylvie
MESLAY DU MAINE	BOULAY	Christian
MESLAY DU MAINE	TAUNAIS	Maryse
MESLAY DU MAINE	BRAULT	Jacques
PREAUX	RAGAINÉ	Roland
RUILLE FROID FOND	HELBERT	Marie-Claude
SAINT BRICE	BOISSEAU	André
SAINT CHARLES LA FORET	ABAFOUR	Michel
SAINT DENIS DU MAINE	BOIZARD	Bernard
SAINT LOUP DU DORAT	GILBERT	Henri
VILLIERS CHARLEMAGNE	SABIN	Jacques
VILLIERS CHARLEMAGNE	BUCHOT	André
VILLIERS CHARLEMAGNE	FRETIGNE	Cécile

Étaient absents excusés :

Messieurs Langlois Jean-Pierre – Hubert Sébastien – Ferran David – Gangnat Pascal – Chauveau Jacky – Avallart Pierre - Gaudin Joseph – Legeay Franck – Bellay Jean-Louis – Pennel Ludovic - Foucault Roland – Bréhin Jean-Claude - Mesdames Mahieu Céline – Morand Marie-Claude – Perthué Evelyne a donné pouvoir à Bernard Boizard – Gautier Huguet a donné pouvoir à Christian Boulay.

Assistaient également à la séance:

Norbert Bouvet Conseiller Départemental  
Sylvie Landelle – DGS

## Ordre du jour

1. Rapports budgétaires commission tourisme,
2. Rapports budgétaires commission communication,
3. Rapports budgétaires commission Energie Développement Durable,
4. Rapports budgétaires commission Collecte et prévention des déchets,
5. Rapports budgétaires Bureau – Administration Générale,
6. Finances vote du budget primitif et des taux 2016.

## Dossier N°1 – Rapports budgétaires commission tourisme

Didier Gendron, Vice-président en charge de la commission tourisme de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2016 de la commission tourisme.

### ACTIONS : Sites d'hébergements touristique intercommunaux

#### A – Ambition du programme

- Gérer un volume de lits touristiques minimum sur le territoire permettant de créer une offre touristique conséquente à l'échelle départementale
- maintenir une dynamique d'animation et accroître l'activité économique.

#### B - OBJECTIFS POUR 2016

- Asseoir l'offre d'hébergement en mobil-homes et préparer " l'après chantier LGV"
- Redynamiser l'offre camping par l'implantation d'un nouveaux bloc sanitaire en remplacement de l'existant vétuste à La Chesnaie et l'acquisition de 2 tentes bivouac à Villiers-Charlemagne.
- Développer l'organisation et l'attractivité de la base de loisirs
- Dynamiser la fréquentation des sites d'hébergement par une politique de communication et de commercialisation en phase avec les évolutions des attentes 'clientèle'
- Maintenir les équipements en parfait état de fonctionnement
- Donner les moyens humains et matériels à chaque structures afin d'être en mesure de fournir une prestation d'accueil de qualité, tout en recherchant une optimisation des moyens par une synergie renforcée entre les sites.

#### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Programme d'entretien et d'équipement des structures.
- Le vote des tarifs des différentes prestations des sites (hébergement, activités, animations)

### Rapport II - 01

#### **BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE LA CHESNAIE**

#### Fréquentation des hébergements et Chiffre d'affaire de la base

L'année 2015 s'est caractérisée par :

Une fréquentation encore importante des 2 types d'hébergements (chalets et mobil homes) liée à l'accueil des ouvriers de la LGV, alors que nous avons envisagé un léger recul.

Comme en 2014, le taux d'occupation reste fort, avec un basculement de l'offre chalets vers l'offre mobil homes, mais une perte d'activité sur le camping.

Taux d'occupation	2010	2011	2012	2013	2014	2015
chalets	42%	52%	61%	72%	60%	54%
Mobil homes				45%	58%	66%
Camping	6%	9%	15%	32%	11%	9%

**Une année qui conforte le choix des mobil homes, avec un taux d'occupation de 66 % sur l'année, et un chiffre d'affaires de 7 250 € annuel par mobil home, au-delà de l'objectif financier fixé (5 100 €).**

**A noter que la clientèle touristique représente 24 % de la clientèle sur l'année, mais 42,5 % sur la période avril à août, en diminution de 4 % par rapport à 2014.**

	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	BP 2016
	118 553,49 €	180 001,68 €	158 192,09 €	185 725,18 €	150 800,00 €
<b>Total prestation "Hébergement" (HT)</b>	<b>98 138,20 €</b>	<b>153 648,83 €</b>	<b>140 940,58 €</b>	<b>165 674,95 €</b>	<b>130 000,00 €</b>
Bungalows	72 794,22 €	74 852,41 €	67 523,26 €	73 276,33 €	60 000,00 €
Mobilhomes		37 515,18 €	43 823,81 €	60 776,15 €	50 000,00 €
CAMPING	22 275,64 €	31 301,38 €	22 852,63 €	7 032,52 €	5 000,00 €
Rbt frais	3 068,34 €	9 979,86 €	6 740,88 €	24 589,95 €	15 000,00 €

**De nouvelles solutions pour faire évoluer la tonte du parcours seront étudiées pour maintenir une qualité de jeu optimale.**

**La tondeuse à greens arrivant en fin de vie (coût d'entretien très élevé en 2015), il est proposé d'acheter une nouvelle machine sur le marché de l'occasion.**

**Enfin, le Swin club de Meslay se propose de développer une nouvelle activité : le greenfoot.**

#### Tarifs des prestations d'activités et de la cafétéria

**Il est proposé une légère augmentation des tarifs "boisson" : passer les tarifs de 1.90 à 2.00 € pour les produits en canette et de suivre les préconisations des distributeurs pour les produits glaces, snacking et boutique.**

**il est proposé de conserver les tarifs 2015 pour l'ensemble des tarifs des prestations d'activités.**

#### Personnels

Comme les années précédentes, il sera fait appel à des personnels saisonniers pour assurer la saison (accueil, cafétéria et entretien des locaux et du site) au côté de Carole Alvarez, permanente. Un surveillant de bain sera recruté pour l'été.

Les agents du service technique interviennent sur l'entretien des espaces verts, base de loisirs, camping et bungalows, swingolf et chemin piétonnier « La Chesnaie-Meslay-du-Maine ».

**En 2015, l'entretien des espaces verts du site a représenté environ 2200 h (et 410 h d'entretien pour les bâtiments).**

#### SwinGolf

En 2014, le club a rencontré quelques difficultés de gouvernance qui ont conduit la communauté de communes conjointement avec la municipalité de Meslay-du-Maine à alerter les élus du club.

**2015 a été une année de transition pour la mise en action du nouveau bureau du swinclub.**

**En 2016, il conviendra de travailler à la remise en place d'une convention de gestion du site entre la collectivité et le nouveau bureau du club.**

#### Voile

En 2011, la convention a été dénoncée par courrier en date du 16 mai 2011.

En 2014, l'association a cédé la quasi-totalité de son matériel à un club de voile de la région. Seuls quelques matériels restent stockés pour l'instant.

## Achat et investissements 2016

**Opération n°11 - Pour les besoins de fonctionnement de la base, il est proposé de provisionner 750 € pour l'achat d'un scanner (nécessité pour la régie), et d'une machine à laver, ce matériel arrivant en fin de vie.**

**Opération n°34 – En matière de réhabilitation de bâtiments, en 2015, la cafétéria a été rénovée pour 29721,55 €**

**il est proposé, pour 2016 de finaliser l'accueil par la mise en place d'un panneau des prestations de la cafétéria pour 300 €**

### Parcours pêche famille - Opération n°46.

En 2013, il avait été proposé de labéliser le plan d'eau de la Chesnaie "Parcours pêche famille. Des aménagement de pontons, de linéaires sécurisés et d'un abri pêcheur ont été réalisés. Cet investissement s'est fait conjointement avec la fédération départementale de la pêche (50%) dans le cadre de la labélisation du site. Les travaux ont été terminés en 2014.

**L'abri pêcheur a été payé sur 2015. Le bilan de l'opération se solde à 12325 € à la charge de la communauté de communes**

### Aire de stationnement "Camping-car" – opération n°13.

**En 2015, dans le cadre de la labellisation du plan d'eau, l'aménagement d'une aire de stationnement de camping-car a été réalisé pour 2893,07 €.**

**Pour 2016, un panneau de fonctionnement de l'aire de service sera installé (334 €).**

### Parcours permanent d'orientation Opération n°50 -

En 2014, la fédération départementale de course d'orientation a accompagné la communauté de communes dans la mise en place d'un parcours d'orientation permanent. Ce parcours est aujourd'hui implanté. Bilan : 3880,87 €

### Opération n° 51 - Sanitaires camping

**L'offre d'hébergement en mobil homes a donné une nouvelle visibilité au camping de la Chesnaie, attirant une nouvelle clientèle de vacanciers, non seulement pour les hébergements en dur, mais aussi de campeurs et caravaniers traditionnels.**

Si le site est très apprécié, les critiques concernant la vétusté des sanitaires sont nombreuses. Une étude, diligentée par Mayenne Tourisme, a conclu que le site de la Chesnaie avait un réel potentiel. Pour autant, afin d'envisager une mise en marché du camping (dimension nationale et internationale), des investissements lourds seront nécessaires. Il a été décidé de ne pas donner suite à un tel scénario.

**Il est proposé de conserver une offre limitée à une dizaine d'emplacements nus. Après étude, il apparaît que la mise en place d'un bloc sanitaire préfabriqué correspond le mieux au programme. Le bloc-sanitaires existant sera démolit.**

**Le coût estimé de l'opération est de 42 150 € pour le bloc sanitaire. Une enveloppe de 40 000 € de travaux, incluant la démolition de l'ancien bâtiment (risque d'amiante) et 5 620 € d'architecte, Soit une enveloppe totale de 87 570 €**

### Opération n° 52 – Achat d'un terrain

En 2015, La communauté de communes a fait l'acquisition de la parcelle cadastrée 152 B 205, située sur la base de loisirs . Cet espace contribue à créer une entité foncière cohérente sur le site. Surface : 69a 72ca .

Coût : 4100 € y compris frais de notaire.



### Voirie

1 - La voirie desservant les chalets est enduite de falun. Ce falun se transforme en pâte collante lorsqu'il pleut et génère beaucoup de poussière par temps sec. Il est proposé de remplacer ce falun par un revêtement plus adéquate.

2 - Le chemin piétonnier conduisant de Meslay-du-Maine à la base de loisirs est parfois boueux en cas de forte pluie. Il est proposé de traiter cette partie de chemin en fonction de la gêne réelle constatée. Certains travaux pourraient être réalisés en régie.

Coût de l'opération (4180 €)

### LA BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

		sma	Espace 'Loisirs'	Camping	Chalets	swin	Total
<b>2010</b>	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	8 899,05	98 597,49	26 819,69	39 618,51	23 345,97	197 280,70
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	3 723,00	43 711,50	9 673,34	51 627,32	0,00	108 735,16
	Rembt Capital		3 522,34		14 801,25	8 393,30	26 716,89
	<b>BILAN FONCTIONNEMENT</b>	<b>-5 176,05</b>	<b>-58 408,33</b>	<b>-17 146,35</b>	<b>-2 792,44</b>	<b>-31 739,27</b>	<b>-115 262,43</b>
<b>2011</b>	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 481,72	94 454,49	25 020,95	32 314,73	16 624,35	172 896,24
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT	2 057,10	24 497,88	12 285,30	58 450,09	0,00	97 290,37
	Rembt Capital		3 489,49				3 489,49
	<b>BILAN FONCTIONNEMENT</b>	<b>-2 424,62</b>	<b>-73 446,10</b>	<b>-12 735,65</b>	<b>26 135,36</b>	<b>-16 624,35</b>	<b>-79 095,36</b>
			<b>13 399,71</b>				
<b>2014</b>	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT		102 403,00	80 384,05		20 224,09	203 011,14
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT		31 543,44	141 490,53			173 033,97
	Rembt Capital		3 625,56				3 625,56
	<b>BILAN FONCTIONNEMENT</b>		<b>-74 485,12</b>	<b>61 106,48</b>		<b>-20 224,09</b>	<b>-33 602,73</b>
<b>2015</b>	Total général DEPENSES FONCTIONNEMENT		101 802,34	81 860,88		16 429,99	200 093,21
	Total général RECETTES FONCTIONNEMENT		21 713,93	167 332,03			189 045,96
	Rembt Capital		3 649,64				3 649,64
	<b>BILAN FONCTIONNEMENT</b>		<b>-83 738,05</b>	<b>85 471,15</b>		<b>-16 429,99</b>	<b>-14 696,89</b>

## Rapport II - 02

### VILLAGE VACANCES NATURE ET JARDIN À BOUÈRE

#### Bilan et statistiques de fréquentation

Avec un taux d'occupation de 77% pour 6175 nuitées, la fréquentation du village est en augmentation par rapport à 2014, bénéficiant toujours de la venue des ouvriers de la LGV. L'augmentation du chiffre d'affaires de 72 712 € en 2014 à 91 683 € en 2015 est due à l'augmentation de fréquentation d'une part, et à la mise en place d'un service 'ménage' vendu aux entreprises d'autre part.

La clientèle ouvrière représente 66% de nos locations, contre 34% de clientèle vacancière.

Par ailleurs, la politique de commercialisation sur Internet, et les opérations de ventes de dernière minute continuent à porter leurs fruits.

#### Personnels

En 2014, Christophe Charrier, jardinier / animateur intervient à 50% de son temps après avoir intégré, en 2014, le service « prévention déchets »

La synergie la Chesnaie-Bouère fonctionne correctement. L'intervention de Cécile (et Martine en remplacement) a représenté près de 100 heures sur le site de La Chesnaie, l'intervention de Carole (La Chesnaie) sur Bouère pour environ 200 heures

Le service technique intervient pour la partie entretien des bâtiments et aide à l'entretien paysagers du site. Ces interventions ont représenté un volume de 370 h.

En été, un poste de saisonnier d'hôtesse d'accueil avec une part d'intervention dans le jardin (arrosage...) apporte le soutien nécessaire.

Christophe CHARRIER est également susceptible de faire des interventions extérieures pour des groupes constitués. Forfait intervention (2h00): 200 €; Frais de déplacement : 0.32 € / km + temps  
Frais de préparation / extension intervention / voyage : 55 € / heure

#### Investissements, aménagements et entretien des équipements

Acquisition de matériel - Opération n°17 :

Afin de maintenir l'équipement au niveau, l'achat de matériel est nécessaire, soit dans le but de suivre la demande client, soit pour optimiser le fonctionnement du village.

En 2015, l'espace cuisine de l'espace salle d'animation, a été équipé d'un lave-vaisselle, d'un plan de travail, de placards et d'une crédence

Pour 2016, il est proposé l'achat d'aspirateurs pour la clientèle, le remplacement de canapés ainsi que le remplacement de réfrigérateur et micro-ondes) pour un coût de 1100 €

#### Terrasses - Opération n°53

Les terrasses des chalets sont très détériorées (carrelages décollés) les dalles bétons est et ouest des chalets se délitent. Les services techniques ont fait évaluer à une entreprise le coût d'une opération de rénovation. Les travaux de stabilisation des dalles de reprise des terrasses sont évalués à 3 000 € par chalet soit un montant global de 33000 €.

Cette opération, initialement prévue en 2015 sera réalisée sur 2016

### Signalisation - Opération n°27

La visibilité du village de gîtes, depuis la route, n'est plus efficace. Pour 2016, il est proposé de refaire le panneau d'accès et d'investir dans un jeu de mats et drapeau pour marquer l'entrée du site, ainsi que de mettre à jour les panneaux existant pour 2090 €

### Inscrit au budget fonctionnement

Après une période de location 'longue durée', certains chalets nécessitent un rafraichissement des peintures des pièces de vie et un remplacement des rideaux (pour 2 chalets).

### Rapport II - 03

### CAMPING INTERCOMMUNAL À VILLIERS CHARLEMAGNE

#### Bilan et statistiques de fréquentation

3175 nuitées réalisée en 2015, un taux d'occupation de 43,6% et un chiffre d'affaires de 25097 €, le camping affiche des résultats en baisse par rapport aux 2 années précédentes. Le poids de l'accueil ouvrier est prépondérant dans la constitution du chiffre d'affaires. De faibles marges de manœuvres existent pour autant en saison.

#### Personnel

La commune de Villiers-Charlemagne emploie un agent d'accueil à temps plein, initialement pour les besoins de l'accueil des vacanciers en chalets. La communauté de communes emploie un agent d'accueil à temps partiel pour les besoins d'accueil du camping. Concrètement, les 2 agents travaillent indifféremment à l'accueil et l'entretien du site.

Depuis 2014, l'agent d'accueil intercommunal est engagée sur un temps incomplet de 23h00 / semaine. Il fonctionne également en synergie avec les 2 autres structures que sont la Chesnaie et Bouère.

Un saisonnier est embauché en été pour aider aux tâches d'accueil.

Un animateur pêche, salarié de la fédération départementale de pêche, intervient en saison (150h en 2015, remboursées à la fédération).

## Investissement, aménagements et entretien des équipements

### Réalisations 2015

#### Emplacements camping :

- La rénovation intérieure de 3 sanitaires (carrelage et peinture)
- La remise en état de certains emplacements abimés durant l'hiver.
- La pose d'un jeux pour enfants.

#### Accueil camping-car :

Une aire de service à l'identique de celle de la Chesnaie, a été installée. elle donne entière satisfaction aux utilisateurs. Ces travaux ont permis de libérer l'accès à l'espace "déchets ménagers". Coût : 5444 €

**En 2016, un panneau de signalétique sera installé (300 €)**

#### Labélisation "Parcours pêche - famille"

Dans le cadre de la labélisation "Parcours pêche famille" du plan d'eau de Villiers-Charlemagne, des aménagements spécifiques ont été réalisés : un linéaire sécurisé de 40m, et un abri pêcheur.

**Cet investissement s'est fait conjointement avec la fédération départementale de la pêche et la commune de Villiers-Charlemagne. La commune de Villiers-Charlemagne a été porteuse administrative de l'opération. Une convention de fonds de concours a été établie pour cette opération.**

**Coût : 5500 €**

### Régie

**Une régie mixte commune permettant l'encaissement de l'ensemble des fonds maniés sur le site de Villiers par le régisseur a été mise en place. Le régisseur encaisse des fonds pour la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, la commune de Villiers Charlemagne et pour la Fédération de Pêche.**

**Des conventions, avec la Commune de Villiers Charlemagne et la Fédération de la pêche, ont été signées.**

### Proposition de réalisations pour 2016

#### Emplacements camping :

- La rénovation intérieure de 3 sanitaires (carrelage et peinture)
- La remise en état de certains emplacements abimés durant l'hiver.
- La pose d'un panneau à l'accueil du camping et un pour l'accueil camping-cars.
- La reprise en peinture des portes des sanitaires



**Equipements du camping:**

Afin de capter une nouvelle clientèle de randonneurs à vélo, en augmentation sur le chemin de halage suite au plan départemental de communication autour de l'itinéraire de la "vélofrancette", pendant de l'itinéraire "la Loire à vélo",

Décision prise en lors du conseil communautaire de décembre 2015, l'acquisition de 2 tentes bivouacs, à implanter sur le site. Coût 7900 €

**Reclassement du camping et labélisation "Accueil Vélo" .**

Depuis 2012, et la mise en place de nouvelles normes de classification des terrains de campings, le camping de Villiers-Charlemagne ne peut plus se prévaloir de ses 3 étoiles. Par ailleurs, dans le cadre des services associés à la "vélofrancette", un label "Accueil vélo" a été développé auquel le terrain de camping pourrait prétendre, à condition de bénéficier d'un classement.

Pour 2016, Il est proposé de procéder au reclassement du terrain de camping, puis de candidater au label "accueil vélo".

**BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS**

(fonctionnement + capital)

<b>SYNTHESE - Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.</b>		<b>BILAN 2015</b>	<b>BUDGET 2016</b>		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-1 844,32 €	191 899,00 €	151 375,00 €	-40 524,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-32 083,36 €	160 023,00 €	95 145,00 €	-64 878,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-19 249,87 €	41 730,00 €	28 233,00 €	-13 497,00 €
<b>Total Budget tourisme</b>		<b>-53 177,55 €</b>	<b>393 652,00 €</b>	<b>274 753,00 €</b>	<b>-118 899,00 €</b>

(fonctionnement + investissements)

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>		<b>BILAN 2015</b>	<b>BUDGET 2016</b>		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-35 824,94 €	359 977,00 €	298 841,00 €	-61 136,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-33 210,06 €	206 343,00 €	105 275,00 €	-101 068,00 €
RaptIII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-33 043,87 €	56 853,00 €	33 023,00 €	-23 830,00 €
<b>Total Action Sites d'hébergements touristique intercommunaux</b>		<b>-102 078,87 €</b>	<b>623 173,00 €</b>	<b>437 139,00 €</b>	<b>-186 034,00 €</b>

## II - ACTIONS : Accueil, information et promotion touristique

### A - AMBITION DU PROGRAMME

- Renseigner et informer les touristes sur l'ensemble de l'offre présente sur le territoire en matière d'hébergement, de restauration et d'animation. Faire connaître et rendre lisible cette offre au niveau départemental et national

### B - OBJECTIFS POUR 2016

- Inscrire la présence du territoire et de ses offres sur Internet
- Communiquer notre offre directement vers des clientèles cibles
- Maintenir les partenariats avec le Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne (TAT), Mayenne Tourisme

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Continuité de l'action de l'office de tourisme intercommunal du Pays de Meslay-Grez
- Continuité des actions menées dans le cadre de Sud Mayenne Tourisme

## Rapport II – 10

### OFFICE DE TOURISME

Les missions obligatoires assurées par la collectivité (accueil renseignement - Julien Clermont - Promotion Didier LAURENT)

Pour 2016 :

- Les animations 'mardis à thème' seront organisées par la communauté de communes  
**Depuis 2 ans, nous constatons une forte progression du nombre de visiteurs aux « Mardis à thème » : 422 personnes ont participé aux visites proposées par l'Office de tourisme en 2015 (294 en 2014 et 178 en 2013).**

- Des randonnées sont organisées en partenariat avec l'association des "Baladins du moulin"
- Vente de paniers gourmands

- Promotion du territoire via l'agenda culturel pour 2000€

**L'office de tourisme fait la promotion de ses activités via l'agenda culturel et partage les frais de réalisation avec les autres services présents dans cette publication (culture et jeunesse)**

- Réimpression de la carte du petit patrimoine pour 1000€

## Rapport II - 09

### PROMOTION INTERCOMMUNALE

Via les sites Internet des 3 villages, les sites Internet de sud Mayenne Tourisme, de Mayenne Tourisme, de la Communauté de communes et des partenaires.

Via la distribution de nos brochures

Pour 2016 :

- Achats d'espaces et d'insertions sur les portails touristiques Internet 5420 € (ces insertions sont affectées aux budgets de chaque village)
- Réédition des plaquettes de présentation des 3 sites

## Rapport II - 08

### TERRITOIRE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Maintenir le partenariat avec les collectivités de Château-Gontier et de Craon au sein du Territoire d'action Touristique pour 25645€

Fin 2014 et début 2015, les 3 entités ont eu de nombreux échanges relatifs à l'opportunité de continuer l'association au vu des diminutions des subventions accordées d'une part, de la répartition de l'apport budgétaire de chacune des collectivités d'autre part.

Pour 2016 : il a été convenu que le montant de l'apport budgétaire resterait inchangé

Une étude de la mise en place d'un itinéraire vélo entre la rivière La Mayenne et la rivière La Sarthe, ceci dans le but de profiter de l'effet "Loire à Vélo" sera engagée

### BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-25 645,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 273,74 €	19 645,00 €	0,00 €	-19 645,00 €
Total Action Accueil touristique		-41 918,74 €	45 290,00 €	0,00 €	-45 290,00 €

## III - ACTIONS : Sites de visites et d'activités

### A - AMBITION DU PROGRAMME

Proposer un accueil de qualité sur les sites naturels touristiques par l'entretien des espaces verts et des bâtiments, une signalétique adéquate et la sécurisation des sites et bâtiments.

Promouvoir le petit patrimoine et proposer des visites de qualité sur les sites intercommunaux en renforçant leur animation.

### B - OBJECTIFS POUR 2015

Conforter les actions d'animations entreprises sur les sites du moulin cavier et de Maisoncelles-du- Maine

Développer la signalétique randonnée

Maintenir les programmes d'entretien des sites naturels et des patrimoines intercommunaux

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

#### Rapport II - 04

#### OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE

Application de la convention de partenariat pour la gestion du site

Accompagnement de l'activité du site : suivi du comité de pilotage

L'accompagnement dans le projet de développement du site pour les années 2012 à 2016 vers un site labélisé "Refuge LPO"

#### OBSERVATOIRE ASTRONOMIQUE

#### Evolution 2016 : Suspension de l'activité "base de loisirs"

L'expérience 2015 a été une réussite, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Malheureusement, l'auto entrepreneur, pour raison de départ de la région, a fait savoir qu'elle ne poursuivrait pas en 2016.

Les dirigeants de l'association, faute de n'avoir pu trouver un candidat pour la reprise de l'activité, ont décidé de suspendre pour l'année 2016 l'activité "base de loisirs scientifique et camps de jeunes".

L'association continuera son activité "club" et proposera en été des "soirées aux étoiles".

La convention traitée avec l'association reste valide. La subvention sur exercice 2015 sera versée en 2016 (3546,78 €).

Un travail de relance de l'activité "base de loisirs scientifique et camps de jeunes" devra être entrepris durant l'année pour envisager une réouverture en 2017

Pour 2016, aucun investissement n'est envisagé

#### Rapport II - 05

#### MOULIN CAVIER À GREZ EN BOUÈRE

En 2015, la mise en sécurité de l'entrée "haute" du moulin a été réalisée pour 2100,54 €

Pendant l'été, Christophe CHARRIER a assuré les visites (un après midi par semaine soit 14h au total).

Pour 2016, cette disposition sera reconduite, et les visites de groupes assurées par Christophe, selon disponibilité.

L'entretien du mécanisme - graissages et vérifications - est également prévu - 1500 €

## Rapport II - 06

### RANDONNEES

Soutien aux communes par l'intermédiaire d'un fonds de concours pour l'entretien des chemins de randonnée pour un montant de 7 840 €

Pour 2016, il est à prévoir que certaines communes vont faire évoluer leur réseau de chemins inscrits au PDIPR, soit du fait de rachat ou d'échanges de terrain, soit du fait des modifications de cheminements liés à l'impact de la LGV. Le fonds de concours pourrait être amené à évoluer.

Pour rappel, les demandes d'inscriptions de chemins au PDIPR sont une démarche incombant aux communes.

Subvention à l'association des randonneurs pour 700 €.

### RANDONNEES

#### Programme d'actions 2016:

- Définition (Redéfinition) d'itinéraires de qualité
- Mise en place du plan de la signalétique pour le maillage des boucles de randonnées, en cohérence avec le territoire de Château-Gontier. Ce plan est susceptible d'être subventionné à hauteur de 40 % par le Conseil départemental. Coût : 9243 €
- Pour bénéficier de la dynamique "la Loire à vélo", la mise en place d'une signalétique vélo partant du chemin de halage pour rejoindre l'itinéraire "La Sarthe à vélo" à Sablé via le camping de Villiers Charlemagne et le Village "Nature et jardins" de Bouère sera étudiée.

## Rapport II - 07

### FORET DE BELLEBRANCHE

Entretien par l'ONF du site de (récupération de déchets ménagers occasionnés par la fréquentation touristique et mise en sécurité des infrastructures)

Depuis 3 ans, il n'existe plus de contact avec l'ONF.

Pour 2016, aucune opération n'est envisagée en forêt de Bellebranche.

## Rapport II - 11

### SIGNALETIQUE INTERCOMMUNALE

En 2014, la mise à jour des visuels des panneaux touristiques dans les communes a été finalisée.

### BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS (fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE de l'ACTION		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-3 254,69 €	6 610,00 €	748,00 €	-5 862,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-3 098,25 €	2 923,00 €	360,00 €	-2 563,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	48 540,00 €	30 757,00 €	-17 783,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	1 227,00 €	1 227,00 €	0,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	1 623,00 €	1 623,00 €	0,00 €
<b>Total Action Sites de visite</b>		<b>-14 892,94 €</b>	<b>60 923,00 €</b>	<b>34 715,00 €</b>	<b>-26 208,00 €</b>

## IV - ACTIONS : Développement touristique

### A - AMBITION DU PROGRAMME

- Accompagner, informer, professionnaliser les acteurs privés ou publics du tourisme et rechercher les axes de progrès du territoire en étant à l'écoute du marché.

### B - OBJECTIFS POUR 2015

Conforter les actions d'accompagnement de porteurs de projet d'hébergement du secteur privé

- Professionnaliser l'accueil sur les sites de visite privés ou publics
- Être en vigilance sur les évolutions du marché du tourisme et des attentes des vacanciers.
- Améliorer les échanges entre les différents sites et les différents partenaires

### C - MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Rencontre des porteurs de projet sur sites et soutien dans leurs démarches
- Visite des sites ouverts au public et mesure de la qualité des prestations
- Participation aux travaux du Territoire d'Action Touristique Sud Mayenne
- Participation aux réunions d'informations et travail en réseau avec les instances touristiques

## Rapport II - 12

### COORDINATION ET DÉVELOPPEMENT

#### BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS

(fonctionnement + investissements)

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II-12	Coordination & developpement	-57 585,81 €	59 592,00 €	1 062,00 €	-58 530,00 €
Total Action Developpement		-57 585,81 €	59 592,00 €	1 062,00 €	-58 530,00 €

### RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

SYNTHESE - Fonctionnement et rembt capital, hors amortissements.		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-1 844,32 €	191 899,00 €	151 375,00 €	-40 524,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-32 083,36 €	160 023,00 €	95 145,00 €	-64 878,00 €
RaptII - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-19 249,87 €	41 730,00 €	28 233,00 €	-13 497,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisoncelle-du-Maine	-3 254,69 €	5 862,00 €	0,00 €	-5 862,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-997,71 €	2 563,00 €	0,00 €	-2 563,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	8 540,00 €	0,00 €	-8 540,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-25 645,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 273,74 €	19 645,00 €	0,00 €	-19 645,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & developpement	-57 101,97 €	58 040,00 €	0,00 €	-58 040,00 €
Total Budget tourisme		-164 990,66 €	513 947,00 €	274 753,00 €	-239 194,00 €

## RÉCAPITULATIF DES ACTIONS

SYNTHESE BUDGETAIRE (fonct. + Invest.)		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultats CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultats CCPMG
Rapt II - 01	Base de loisirs - La Chesnaie	-35 824,94 €	359 977,00 €	298 841,00 €	-61 136,00 €
Rapt II - 02	Village Vacances Nature et Jardin	-33 210,06 €	206 343,00 €	105 275,00 €	-101 068,00 €
Rapt II - 03	Camping Vacances et Pêche à Villiers-Charlemagne	-33 043,87 €	56 853,00 €	33 023,00 €	-23 830,00 €
Rapt II-04	Observatoire astronomique à Maisonnelle-du-Maine	-3 254,69 €	6 610,00 €	748,00 €	-5 862,00 €
Rapt II-05	Moulin cavier	-3 098,25 €	2 923,00 €	360,00 €	-2 563,00 €
Rapt II-06	Randonnées	-8 540,00 €	48 540,00 €	30 757,00 €	-17 783,00 €
Rapt II-07	Fôret de Bellebranche	0,00 €	1 227,00 €	1 227,00 €	0,00 €
Rapt II-08	TAT Sud Mayenne	-25 645,00 €	25 645,00 €	0,00 €	-25 645,00 €
Rapt II-09	Promotion intercommunale	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Rapt II-10	Office du tourisme	-16 273,74 €	19 645,00 €	0,00 €	-19 645,00 €
Rapt II-11	Signalétique intercommunale	0,00 €	1 623,00 €	1 623,00 €	0,00 €
Rapt II-12	Coordination & developpement	-57 585,81 €	59 592,00 €	1 062,00 €	-58 530,00 €
<b>Total Budget tourisme</b>		<b>-216 476,36 €</b>	<b>788 978,00 €</b>	<b>472 916,00 €</b>	<b>-316 062,00 €</b>

### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

#### RAPPORT II – 01 – LA CHESNAIE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les tarifs des prestations d'activités de groupe et de cafétéria.
- ⇒ Autorise le Président à signer tout document relatif au permis de démolition du sanitaire
- ⇒ Autorise le Président à signer tout document relatif au dépôt d'un permis de construire en vu de la mise en place d'un nouveau sanitaire
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT II – 01 – SWIN GOLF

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Donne délégation au Bureau communautaire pour valider la convention à intervenir.

#### RAPPORT II – 02 – VILLAGE VACANCES INTERCOMMUNAL NATURE ET JARDIN A BOUERE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT II – 03 – CAMPING INTERCOMMUNAL A VILLIERS CHARLEMAGNE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT II – 04 – SITE OBSERVATOIRE A MAISONCELLE DU MAINE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT II – 05 – MOULIN CAVIER

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT II – 06 – RANDONNEE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide l'aménagement du maillage des boucles de randonnées par une signalétique adaptée
- ⇒ Valide la subvention à l'association « Les baladins du moulin » randonneurs du Pays de Meslay-Grez
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT II – 07 – FORET DE BELLEBRANCHE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT II – 08 – TAT SUD MAYENNE TOURISME

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT II – 09 – PROMOTION TOURISTIQUE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le programme d'actions proposé
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT II – 10 – OFFICE DE TOURISME

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT II – 11 – SIGNALÉTIQUE INTERCOMMUNALE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport

#### RAPPORT II – 12 – COORDINATION ET DEVELOPPEMENT

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.



## Dossier N°2 – Rapports budgétaires commission communication

Yveline Rappin, Vice-présidente en charge de la commission culture de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2016 de la commission communication.

### ACTIONS : POLITIQUE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

#### *A – Ambition du programme*

Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien la politique d'information et de communication décidée par les élus.

#### *B – Objectifs pour 2016*

- Poursuivre les actions de communication et d'information du Pays de Meslay-Grez en direction des administrés.
- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail.
- **Evaluer la politique de communication par la mise en place d'un audit.**

#### *C – Moyens mis en oeuvre*

- Réalisation de diverses éditions (journal « infos.com », supplément Com2Com...)
- Soutien aux services de la communauté de communes dans leurs communications
- Site Internet, développement de la communication sur les réseaux sociaux, signalétique
- Relations avec la presse

#### Rapport IX-01

### LE SERVICE COMMUNICATION

#### Le service

La Communauté de communes mène, dans le cadre de ses champs de compétences, de nombreuses actions sur le territoire. L'objectif principal de la communication intercommunale est :

- *d'expliquer l'intercommunalité, ses compétences et ses services*
- *de répandre une image attractive du territoire.*

Pour répondre à ces objectifs, un service communication a été créé au sein de la CCPMG en 2008.

#### ○ Organisation du service :

Composé de 2 personnes, il correspond à 1 poste Equivalent Temps Plein.

- 1 responsable de service qui coordonne le service, planifie les opérations, gère les relations presse et rédige les publications institutionnelles (20%)
- 1 chargé de communication en charge des réalisations graphiques et audiovisuelles, de l'animation du site Internet et des réseaux sociaux, du suivi budgétaire du service (80%).

## Rapport IX – 02

### CRÉATION GRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

La création graphique correspond à la réalisation des supports de communication, telles que les affiches, les plaquettes, les journaux ou les agendas culturels à destination des habitants.

La création audiovisuelle correspond à la réalisation des films et clips diffusés sur Internet et à l'occasion d'événements communautaires

Ces missions nécessitent du matériel et des logiciels professionnels ou semi-professionnels pour répondre aux normes d'imprimerie et de diffusion audiovisuelle.

#### 1. Matériel et Logiciels

Les milieux du graphisme et de la vidéo sont en constante évolution technologique. Les logiciels techniques également. Pour autant, nos équipements actuels nous permettent d'assurer nos missions.

Il n'est donc pas inscrit d'achat matériel ou logiciel en 2016.

#### 2. Achat de visuels et sons libres de droit

Ces crédits, nécessaires à la création graphique, s'achètent auprès de sociétés spécialisées sur Internet

Coût : 300,00 €

## Rapport IX – 03

### ÉDITIONS

Pour 2016, une mutualisation concernant l'envoi du journal et de l'agenda culturel est envisagée, et ce afin de diminuer les coûts de distribution dans les foyers du territoire.

#### • Journal intercommunal « Infos.Com » (2 numéros par an)

- Réalisé en interne, imprimé par l'entreprise Bardou, envoyé par La Poste

Coût : 5 000,00 €

#### • Supplément d'informations « Com2 Com », feuillet de 2 à 4 pages à intégrer aux bulletins municipaux (2 numéros par an 2015)

Il s'agit d'un feuillet identique pour toutes les communes, et qui aborde principalement des informations pratiques sur les services de la Communauté de communes. (Réalisé en interne)

#### • Agendas "culturels" d'été et d'automne (2 numéros par an) répartis sur les budgets Culture, Jeunesse et Tourisme.

## Rapport IX – 04

### ÉVÈNEMENTIEL

#### 1. Évènementiel communautaire

En 2016, outre le traditionnel repas du conseil communautaire en fin d'année et les vœux au personnel, il convient de prévoir l'inauguration de la piscine intercommunale.

Coût inauguration piscine : 2 500,00 €

Coût repas + vœux : 1 900,00 €

#### 2. Événements exceptionnels

Plusieurs fois par an, des événements exceptionnels se déroulent sur le territoire et contribuent à sa reconnaissance (ex : Tour du Haut Anjou, Championnat de France de SwinGolf, Championnat de France d'Escalade de Bloc ou autres actions).

Concernant les demandes de subventions exceptionnelles connues à ce jour, la commission propose d'attribuer les montants suivants:

- Jogging Meslay (Championnat départemental de Cross) : 300,00 €
- Comité Départemental d'Escalade (Coupe de France de bloc) : 2000,00 €
- Maine Attelage 53 (Concours national d'attelage) : 400,00 €
- Terre en Fête (Festival Terre en Fête) : 1 000,00 €

Coût : 3 700,00 €

## Rapport IX – 04

### ÉVÈNEMENTIEL SUITE

#### 3. Concours « les ambassadeurs du Pays de Meslay-Grez »

Devant la recrudescence de demandes auxquelles la collectivité ne pouvait donner suite de par leur caractère privé, il a été proposé de poursuivre en 2016 le concours des « ambassadeurs du Pays de Meslay-Grez », ouvert aux habitants, et leur permettant de valoriser leur territoire de manière originale. Les meilleurs projets, après validation par un jury, seront récompensés.

En 2015, deux associations ont déposé un dossier (« Dans ma valise il y a » pour leur tour d'Europe, et « Jogging Meslay » pour leur participation au 100 kms de Millau). Le jury aura lieu prochainement.

Coût : 1 000,00 €

#### 4. Prix et récompenses

La communauté de communes dote régulièrement des événements de prix ou récompenses. Il s'agit, de manière récurrente, de la remise d'un prix à l'occasion du salon d'automne (organisé depuis 2012 par l'association "ARTS MAINE", et de la remise d'un magnum au vainqueur de la Course hippique de la Communauté de communes organisée par la société des courses de Meslay-du-Maine. Il peut également s'agir de remises de médailles comme en 2014 avec la remise de la médaille du Tourisme

Pour 2016, il est proposé de conserver la même dotation globale qu'en 2015

Coût : 450,00 €

## Rapport IX – 04

### ÉVÈNEMENTIEL SUITE

#### 5. Matériel support de communication

Afin de renforcer l'identité visuelle de la CCPMG lors des événements qu'elle organise ou auxquels elle participe, des supports divers ont été achetés depuis quelques années : oriflammes, roll-up, banderoles.

Il est proposé en 2016 d'acheter ou renouveler :

- Un oriflamme
- 2 bâches
- 2 lots de 3 drapeaux

Coût : 1 500,00 €

## Rapport IX – 05

### WEB ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (N.T.I.C.)

#### 1. Le site Internet « www.paysmeslaygrez.fr »

En 2015, le site a reçu 140 500 visites, soit une moyenne de 11 700 visites par mois et 385 visites par jour. 20% des internautes arrivent directement sur la page d'accueil.

En 2016, il est proposé de repenser la page d'accueil du site et d'y appliquer une nouvelle charte graphique, afin de la rendre conforme aux standards actuels et adaptable sur les mobiles et tablettes (« responsive »).

Coût : 3 400,00 €

dont 750,00 € (hébergement)

300,00 € (maintenance)

2 350,00 € (mises aux normes responsive + charte graphique)

#### 2. La stratégie Web 2.0 (Facebook, Youtube...)

La page Facebook du Pays de Meslay-Grez existe et compte à ce jour près de 250 fans. Des informations y sont postées quotidiennement. Afin d'augmenter ce nombre d'« abonnés », nous pouvons avoir recours à la mise en avant des publications.

Coût : 200,00 €

Rapport IX – 05

## WEB ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (N.T.I.C.) SUITE

### 3. Les panneaux lumineux

La maintenance et le remplacement des pièces sont prises en charge par la garantie constructeur jusqu'en Juin 2016, il convient donc d'inscrire une ligne de dépenses en cas de problème en fin d'année.

Coût : 800,00 €

Suite à des problèmes de spams, un service de filtrage IP a été déployé sur les 6 panneaux.

Coût : 1 000,00 €

Rapport IX – 06

## AUTRES ACTIONS

### 1. Objets publicitaires

La Communauté de communes est régulièrement sollicitée par les associations du territoire pour obtenir des lots, coupes ou autres objets publicitaires.

Pour 2016, il est proposé de renouveler le stock d'objets publicitaires marqués de notre logo : sacs, textiles...

Coût : 1 000,00 €

### 2. Habillage des véhicules

En 2016 est prévu l'achat d'un véhicule pour le RAM, Il est proposé de marquer ce véhicule aux couleurs de la collectivité.

Coût : 400,00 €

### 3. Audit de communication

Afin de mesurer l'impact de notre communication auprès des habitants, il est proposé de faire réaliser un audit par un cabinet expert en communication ou par une junior entreprise.

Les résultats de cet audit nous permettront pour les prochaines années de d'orienter au mieux nos publications, éditions et d'utiliser au mieux nos outils de communication afin de toucher une audience plus forte.

Coût : 4 440,00 €

### RÉSULTATS NETS DES ACTIONS

(FONCTIONNEMENT+ remboursement du capital des emprunts)

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2015	BUDGET 2016		
	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Service Communication	-39 860,09 €	40 970,00 €	- €	- 40 970,00 €
Création graphique / audiovisuelle	2 282,26 €	2 900,00 €	1 500,00 €	- 1 400,00 €
Editions	-4 431,27 €	5 500,00 €	- €	- 5 500,00 €
Evènementiel	-9 067,32 €	9 800,00 €	- €	- 9 800,00 €
Web et NTIC	-1 611,58 €	5 870,00 €	- €	- 5 870,00 €
Autres actions	-1 413,54 €	5 840,00 €	- €	- 5 840,00 €
<b>Total pour le service communication</b>	<b>-54 101,54 €</b>	<b>70 880,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>- 69 380,00 €</b>

**BUDGET CONSACRE AUX ACTIONS**  
(fonctionnement + investissement)

<b>SYNTHESE BUDGETAIRE</b>	<b>BILAN 2015</b>	<b>BUDGET 2016</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Service Communication	-39 860,09 €	40 970,00 €	- €	- 40 970,00 €
Création graphique / audiovisuelle	2 282,26 €	2 900,00 €	1 500,00 €	- 1 400,00 €
Editions	-4 431,27 €	5 500,00 €	- €	- 5 500,00 €
Évènementiel	-9 067,32 €	9 800,00 €	- €	- 9 800,00 €
Web et NTIC	-1 611,58 €	5 870,00 €	- €	- 5 870,00 €
Autres actions	-1 413,54 €	5 840,00 €	- €	- 5 840,00 €
Dotation amortissements	-10 223,00 €	9 980,00 €	- €	- 9 980,00 €
<b>Total pour le service communication</b>	<b>-64 324,54 €</b>	<b>80 860,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>- 79 360,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Service Communication	-94,24 €	155,00 €	25,00 €	- 130,00 €
Création graphique / audio	-3 609,47 €	- €	536,00 €	536,00 €
Évènementiel	0,00 €	1 000,00 €	164,00 €	- 836,00 €
Web et NTIC	0,00 €	- €	- €	- €
Dotation amortissements	10 223,00 €	- €	9 980,00 €	9 980,00 €
<b>Bilan de fonctionnement</b>	<b>-64 324,54 €</b>	<b>80 860,00 €</b>	<b>1 500,00 €</b>	<b>- 79 360,00 €</b>
<b>Bilan d'investissement</b>	<b>6 519,29 €</b>	<b>1 155,00 €</b>	<b>10 705,00 €</b>	<b>9 550,00 €</b>
<b>Bilan Global</b>	<b>-57 805,25 €</b>	<b>82 015,00 €</b>	<b>12 205,00 €</b>	<b>- 69 810,00 €</b>

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

RAPPORT IX-01 – SERVICE COMMUNICATION

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT IX-02 – CREATIONS GRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT IX-03 – EDITIONS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT IX-04 – EVENEMENTIEL

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT IX-05 – WEB ET NTIC

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT IX-06 – AUTRES ACTIONS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le vice-président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

## Dossier N°3 – Rapports budgétaires commission Energie et Développement Durable

Jean-François Lassalle, Vice-président en charge de la commission Energie et Développement Durable de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2016 de la commission Energie et Développement Durable.

### ACTIONS : ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

VIII - 1 Territoire à énergie positive ou Terr'Innov

VIII - 2 Leader

VIII - 3 Politique Logements

VIII – 4 Transport et Mobilité

### ACTIONS : ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

#### A - Ambition du programme

- Favoriser un aménagement et un développement durable du territoire
- Mettre en œuvre une politique Habitat incitative afin d'encourager les économies d'énergie ainsi que la rénovation de logements contribuant ainsi à l'accueil de nouveaux habitants
- Réfléchir à la mise en place d'un schéma local de transport

#### B - Objectifs 2016

- Réalisation de la feuille de route de la démarche pilote de Territoire à Energie Positive avec GDF-SUEZ
- Accompagnement par la CCPMG d'un projet de méthanisation
- Poursuite des actions engagées dans le cadre du Programme Leader 2015-2020 ainsi que de l'appel à projet pour une « croissance verte »
- Suite au SCOT, réalisation d'un PLH et d'un Schéma local de transport à l'échelle du territoire
- Poursuite du PIG Habitat et des permanences mises en place dans le cadre du Point Relais Info Services

#### C - Moyens mis en œuvre

##### Rapport VIII – 01

##### **TERRITOIRE À ENERGIES POSITIVES (TEPOS) OU TERR'INNOV**

Depuis 2013, la CCPMG travaille en partenariat avec GDF Suez à la mise en place d'une stratégie énergétique territoriale Globale autour des thématiques de production d'énergie renouvelable, efficacité énergétique, sobriété énergétique, flux énergétique et mobilité. Une feuille de route a été établie et fait l'objet d'un suivi régulier autour de 2 axes :

- Produire
- Economiser

## **PRODUIRE**

• **Réseau de chaleur biomasse** : projet dans le cadre de la construction de la nouvelle piscine à Meslay du Maine avec un réseau de chaleur étendu à plusieurs autres bâtiments publics. Lancement d'une consultation (marché de CREM) en mars 2015.

• Cependant, au vue du surcoût économique du projet de chaufferie bois et son réseau de chaleur, le conseil communautaire du 21 juillet 2015 a opté dans un premier temps pour une chaufferie Gaz pour les besoins de la piscine et de la salle de sports (une nouvelle étude pour une chaufferie bois ou granulés pourrait être menée dans un deuxième temps). Le dimensionnement de la chaufferie Gaz devra être compatible avec une mise en réseau avec une chaufferie biomasse si ce projet voyait le jour.

Et dans nos communes ?

- Réalisé : Chémeré le Roi (chaufferie bois granulés)
- En projet : Chémeré le Roi, St Denis du Maine, Grez en Bouère, La Bazouge de Chémeré

• **Méthanisation** : constitution sur Meslay du Maine et ses alentours d'une association de 20 agriculteurs, MG agri metha qui souhaite travailler à la mise en place d'un projet de méthanisation par voie sèche. Initialement accompagnée par Méthanéo qui a depuis suspendu son accompagnement pour mieux affiner son process, l'association recherche actuellement de nouveaux partenaires

• Depuis, à la demande de l'association, la Communauté de communes a pris le pilotage du projet et après plusieurs rendez-vous a proposé, l'organisation suivante :

- **La Communauté de communes** devient chef de file du projet et s'appuiera sur le réseau d'agriculteurs déjà fédérés au sein de l'Association MG Agri Mertha élargie à d'autres agriculteurs susceptibles d'être intéressés en fonction des intrants nécessaires au bon fonctionnement de l'unité et à sa pérennité
- **Engie via sa filiale Futures Energies**, conduira le développement du projet en prenant en charge une partie des coûts nécessaires (répartition avec le groupe d'agriculteurs à définir). Elle devra ainsi :
  - En fonction du gisement « challenger » les différents constructeurs susceptibles de mettre en place un projet de méthanisation sur ces bases sur le Pays de Meslay-Grez
  - Rencontrer les différents acteurs du projet pour connaître leurs attentes sur ce projet
  - Confirmer, qualifier et diversifier le gisement en fonction des ressources disponibles et des besoins
- **Le CERFRANCE** sera mandaté par la Communauté de communes pour mettre à profit son expertise des projets de méthanisation en matière de faisabilité financière, d'impacts pour les agriculteurs et plus globalement, s'assurer que les hypothèses proposées par les constructeurs « challengés » par Engie sont réalistes et réalisables

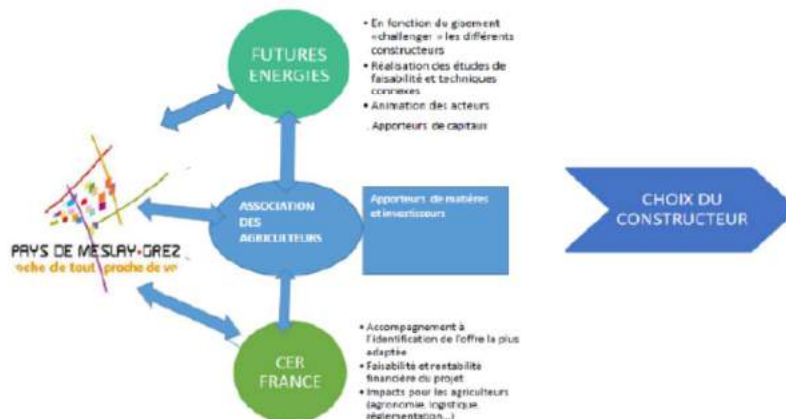
• Avec cette organisation, la Communauté de communes espère pouvoir s'appuyer sur Engie/Futures Energies pour la solidité du groupe et sa capacité à mobiliser des compétences techniques en interne pour réaliser un projet optimum. Engie souhaitant ensuite pouvoir participer financièrement au projet, cela renforce leur intérêt au même titre que celui des agriculteurs qui est de pouvoir avoir un projet « rentable ».

• La Communauté de communes attend du CERFRANCE qu'il analyse la pertinence du projet, sans être partie prenante au futur projet. Le CERFRANCE sera gage également de crédibilité pour les agriculteurs impliqués en tant que garant de la protection des agriculteurs impliqués.

• La participation financière de la Communauté de communes pourrait être d'avancer la prise en charge de l'accompagnement CERFRANCE. Coût estimé = 15 000 €

• Cette organisation a fait l'objet d'une présentation aux agriculteurs le 25 février lors de l'AG de MG Agri Metha

• Un cahier des charges a été réalisé par Futures Energies et envoyé à 5 constructeurs potentiels. Leur retour est attendu pour le 15 avril



•**Eolien** : Les projets de Le Buret et Bouère sont actuellement stoppés suite aux recours formulés.

•GDF Suez Futures Energies a réalisé un prédiagnostic éolien afin d'apporter une visibilité claire sur le potentiel éolien du Pays de Meslay-Grez (en plus des projets en cours )

•Après avoir étudié plusieurs zones, 1 zone reste potentiellement favorable : Villiers Charlemagne. Cependant, la contrainte du réseau de gaz nécessitait des études complémentaires actuellement en cours, ainsi que la contrainte de l'aéroport de Laval/Entrammes et la proximité de La Mayenne

#### Avis de la commission :

- Sur la filière bois : la commission rappelle que le gisement en bois déchiqueté est important. C'est une piste qui mérite d'être réfléchiée dans certains projets. Pour les projets en bois granulés
- Sur la méthanisation : Mr Boizard rappelle aux membres de la commission que le Pays de Meslay-Grez est un bassin de production animale et donc ce type de projet permet d'apporter une plus-value aux agriculteurs et donc conforterait cette production sur le territoire. Compte-tenu de l'implication financière de la CCPMG dans le projet, elle sera vigilante sur l'efficacité du projet.

## ECONOMISER

•**Efficacité énergétique des bâtiments industriels** : action test qui doit être menée avec l'entreprise EMSUR de Ballée

•**Efficacité énergétique des particuliers** : avec GDF Suez développement d'une offre s'adressant aux familles non éligibles au programme « habiter mieux » permettant ainsi de compléter le dispositif incitatif mis en œuvre par la CCPMG pour la réhabilitation de l'habitat.

•Des échanges ont eu lieu avec Engie, cependant la communauté de communes ayant déjà une opération habitat en cours dans le cadre de son PIG, l'articulation à trouver entre les dispositifs n'a pas pu être trouvée pour le moment

•**Efficacité énergétique des bâtiments publics** : Le projet envisagé est de trouver une méthode permettant de généraliser les économies d'énergie dans les bâtiments publics (communes et Communauté de communes) en les massifiant par des investissements peu coûteux mais qui permettent déjà de réaliser des économies de l'ordre de 10 %/bâtiment.

•Engie au travers sa filiale a réalisé une analyse « énergétique » sur 5 bâtiments communaux : salle des sports de Grez en Bouère, salle des fêtes de St Denis du Maine, école+salle des fêtes de Cossé en Champagne, mairie d'Arquenay, salle des sports de Villiers Charlemagne. L'objectif était de proposer pour chacun des bâtiments, des pistes d'optimisation avec une logique de bon sens, dans un souci de confort et le respect de contraintes budgétaires (résultats de l'étude)



•Il en découle que chaque bâtiment doit faire l'objet de préconisations adaptées. L'amélioration du parc technique avec la mise en œuvre de solutions techniques simples et souvent peu onéreuses constitue le plus souvent une 1ère réponse efficace si les préconisations étaient rapidement mises en œuvre.

#### Avis de la commission :

- Sur l'efficacité énergétique des bâtiments publics, la difficulté est de trouver le meilleur moyen pour encourager les communes à mettre en œuvre les préconisations faites par le CEP qui portent sur des investissements peu importants mais qui permettent rapidement de faire des économies de l'ordre de 10%/bâtiment. Les communes ne souhaitent pas qu'un professionnel autre que leur prestataire habituel intervienne sur leurs bâtiments (garantie, suivi, intervention sur le matériel posé ...). De même, leur professionnel n'acceptera pas de poser un équipement qu'il n'aura pas vendu.
- Plus globalement sur cette thématique, il semblerait intéressant pour les élus de se rencontrer annuellement afin d'échanger sur leurs bonnes pratiques, ce qu'ils ont pu mettre en place... de manière à encourager les démarches d'économies d'énergie



## Rapport VIII – 02 LEADER

- **Leader 2007-2015** : Fin du programme en juin 2015. Le territoire du GAL Sud-Mayenne a pu bénéficier d'une enveloppe de 1 473 363€

REPARTITION PAR TERRITOIRE			
TERRITOIRE	NOMBRE DE PROJETS	MONTANT EN €	% DE L'ENVELOPPE
Sud Mayenne	22	503 636,63 €	34,18 %
CCPCraon	31	360 252 €	24,45 %
CCPMeslay-Grez	19	259 306,72 €	17,60 %
CCPChâteau-Gontier	36	322 486,69 €	21,89 %

- **Patrimoine communal basse consommation** : 11 Projets
  - Diagnostics énergétiques (CCPMG, le Bignon du Maine, Meslay du Maine)
  - Rénovation thermique : CCPMG, Le Buret, Bouère, Epineux le S., Villiers Charlemagne, St Loup du Dorat)
  - ENR : St Charles la Forêt, Chémeré le Roi
- **Collectivités éco-exemplaires** : 8 projets
  - Equipements économes en ressources : Broyeurs à végétaux (CCPMG) véhicules électriques (Chémeré le R., Grez en Bouère), équipements cuisines pour filière courte (Meslay du M.)
  - Démarche environnementale : AEU pour PLU (1) Meslay du Maine,
  - Actions prévention déchets (prévention déchets)
  - Eco-manifestations (Festival ateliers Jazz)
- Mais aussi : diagnostic et achats groupés pour économies d'eau, Défi énergie dans 3 classes (St Brice et Bazougers), Rêve demain l'énergie dans 3 ALSH (3 TAP : Villiers Charlemagne, Ballée et Grez en Bouère), audits énergétiques groupés sur 5 collectivités, test étanchéité salle des sports communautaire, défi FAEP (équipe de Bouère) ...
- **Leader 2015-2020** : C'est désormais la Région qui est la nouvelle autorité de gestion des Fonds européens. Candidature déposée par le Gal Sud-Mayenne qui été retenu et s'est vu attribué une enveloppe de 1 651 000€.
- La maquette financière (en cours de finalisation) est donc la suivante :
  - **Transition énergétique : 920 000 € : 70%**
    - Optimiser l'aménagement de l'espace 80 000 €
    - Encourager une mobilité propre et alternative 160 000 €
    - Généraliser patrimoine basse consommation 520 000 €
    - Valoriser les ressources locales 160 000 €
  - **Solidarités territoriales : 386 000 € : 30%**
    - Aider à la transition numérique pour tous 125 000 €
    - Soutenir une économie de proximité durable 135 000 €
    - Fédérer les acteurs et compétences 126 000 €
  - **Coopération : 33 000 € (2%)**
  - **Ingénierie territoriale: 312 000 € (19%) dont 220 000€ (70 %) dédiés à l'animation PCET/TEPOS**
- Les projets peuvent commencer à être déposés avec le Gal dès aujourd'hui.
- **Appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte »** : Le 9 février 2015, 212 territoires dont le GAL Sud-Mayenne ont été sélectionnés pour bénéficier d'aides pour accompagner leurs projets. 500 000€ ont été attribués, permettant de financer 9 projets sur le Sud Mayenne
- Un 2nd appel à projet « Territoire à Energie Positive pour la Croissance verte » a été lancé sur lequel le GAL Sud va également candidater et qui devrait financer 5 à 6 projets pour un montant de 500 000€ également.

• **Espace Info Energie** : mis en place depuis janvier 2011 sur Château-Gontier et à Meslay du Maine depuis septembre 2014 dans le cadre du Point Relais Info Service (tous les 15 jours le mercredi matin). Il assure une mission d'information des particuliers sur les questions d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables. En 2015, le bilan fait apparaître qu'il y a eu 17 permanences qui ont générées 47 contacts

• **CEP vers les collectivités** : Mis en place courant 2011 avec Josselin POUSET et Julien GLANGETAS depuis sept 2015 (soit 1,5 ETP au total), il a pour vocation d'accompagner les collectivités sur les questions d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

• 62 communes au total ont adhéré au CEP, dont 15 sur la Pays de Meslay - Grez (n'adhèrent pas Arquenay, Ballée, Beaumont Pied de Bœuf, Le Bignon du Maine, Le Buret, Maisoncelles du Maine, Préaux et Ruillé Froid Fonds) . Le montant de l'adhésion est de 0,75 €/hab/an. Il est encore temps de s'inscrire. Après trois ans de fonctionnement, les gains des communes déjà adhérentes varient de 4 à 26 %.

• **CEP vers les TPE** : mis en place en août 2014 en partenariat avec la CC du Pays de Château-Gontier. L'objectif de ce service gratuit en faveur des économies d'énergie est d'apporter du conseil collectif ou personnalisé aux entreprises de -10 salariés, pour faire un état des lieux des consommations énergétiques, préconisations pour une gestion plus économe (gestes, contrats, régulation,...) et si besoin, sur des investissements. 7 diagnostics ont été réalisés sur le Pays de Meslay-Grez

• **Rappel Plan Climat Energie Territorial validé le 14 mai 2013 à l'échelle du Sud-Mayenne**. Les fonds Leader et TEPCV sont mobilisés pour sa mise en place. Les actions prévues en 2016 sont :

- programme de visites et de formations vers les élus sur les bâtiments performants et l'éco-rénovation
- mise en place d'actions lors de la semaine de la mobilité durable

• Pour la réalisation de ces actions, 6 493,38 € ont été appelés par le GAL Sud (1 500 € pour l'EIE et 4 993,38 € pour le CEP TPE) pour les actions 2015. En 2016, il est proposé d'inscrire au budget la somme de 10 000 € (dont 1 500 € pour l'EIE et 2 500 € pour le CEP TPE). Le GAL n'appellera que le montant utile à la réalisation de ses actions, toutes validées préalablement par le comité de pilotage.

## Rapport VIII – 03

### POLITIQUE LOGEMENTS

• **Plan Département de l'Habitat** : lancé en avril 2014 par le Conseil Général et l'Etat il a été validé fin 2015

• **Programme Local de l'Habitat** : Suite au SCOT, la PLH permettrait notamment de travailler sur les questions de programmation de logements neufs. En 2015, il est proposé de lancer les appels d'offres pour un bureau d'études simultanément à la démarche PLUi (Coût total estimé : 20 000 € dont 6 000 € dans le cadre du CPER)

• **Point Rénovation Info Services** : Il s'agit du regroupement des 3 permanences le mercredi matin depuis septembre 2014 (Habitat et Développement 53 – Espace Info Energie et ADIL). A ce titre, une convention avec l'ADIL doit être signée pour 2 ans sous forme d'une subvention pour un montant de 1 800 €

• **Programme d'Intérêt Général** : De mai 2012 à mai 2015 la CCPMG a mis en place une opération habitat destinée à accompagner les travaux de rénovation énergétique de l'habitat

□ C.C. du Pays de Meslay-Grez

CC. Du Pays de Meslay-Grez	Objectif	résultats	Taux en %
Nb logements ENERGIE ANAH et gain de 25%	75	99	132%
Nb logements dégradés ANAH	12	1	8%
Nb logements ENERGIE hors ANAH et gain de 40%	30	9	30%
Nb logements ENERGIE hors ANAH et gain entre 15 et 25%	30	0	0%
Budget CC (€)	127 500	63 500	50%

- 99 dossiers énergie financés dans le cadre du programme Habiter Mieux
- 1 dossier habitat dégradé
- 9 dossiers hors ANAH avec un gain énergie d'au moins 40% (+4 en cours)
- Aucun dossier énergie avec gain compris entre 15 et 25%

□ C.C. du Pays de Meslay-Grez

CC. Du Pays de Meslay-Grez	Objectif	résultats	Taux en %
Nb logements ENERGIE ANAH et gain de 25%	75	99	132%
Nb logements dégradés ANAH	12	1	8%
Nb logements ENERGIE hors ANAH et gain de 40%	30	9	30%
Nb logements ENERGIE hors ANAH et gain entre 15 et 25%	30	0	0%
Budget CC (€)	127 500	63 500	50%

- 99 dossiers énergie financés dans le cadre du programme Habiter Mieux
- 1 dossier habitat dégradé
- 9 dossiers hors ANAH avec un gain énergie d'au moins 40% (+4 en cours)
- Aucun dossier énergie avec gain compris entre 15 et 25%



Conclusion du bilan global du PIG Energie et Habitat Dégradé du Pays de Meslay-Grez

- 389 ménages renseignés et 150 diagnostics « énergie » réalisés
- 109 logements financés avec des aides d'un montant global de 1 422 216 € et 2 258 420 € de travaux générés par le PIG, soit un objectif atteint à 74% par rapport au 147 logements prévus dans la convention :
  - 970 000 € de l'ANAH et de l'Etat (prime Habiter Mieux)
  - 63 500 € de la CC du Pays de Meslay-Grez
  - 417 000 € de la Région (AREEP)
- Une moyenne de 21 000 € de travaux par logement avec un gain moyen de performance énergétique de 43%
- Une moyenne de 13 000 € de subventions par logement (taux moyen de subvention de 62%)

	Plan de financement initial	REALISE				TOTAL
		2012	2013	2014	2015	
<b>DEPENSES</b>						
Suivi animation	81 123,00 €	12 388,56 €	27 029,58 €	31 624,93 €	10 170,00 €	81 213,07 €
Aides attribuées CCPMG	127 500,00 €	1 500,00 €	12 000,00 €	15 500,00 €	42 500,00 €	71 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>208 623,00 €</b>	<b>13 888,56 €</b>	<b>39 029,58 €</b>	<b>47 124,93 €</b>	<b>52 670,00 €</b>	<b>152 713,07 €</b>
<b>RECETTES</b>						
Région	27 120,00 €	13 560,00 €	0,00 €	0,00 €	13 560,00 €	27 120,00 €
Etat	37 752,00 €	0,00 €	11 252,00 €	13 098,00 €	20 655,00 €	45 005,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>64 872,00 €</b>	<b>13 560,00 €</b>	<b>11 252,00 €</b>	<b>13 098,00 €</b>	<b>34 215,00 €</b>	<b>72 125,00 €</b>
CCPMG-Bilan	143 751,00 €	328,56 €	27 777,58 €	34 026,93 €	18 455,00 €	80 588,07 €

PREVU	ATTRIBUE	PAYE	RESTE A PAYER	RESTE DISPONIBLE
127 500,00 €	71 500,00 €	55 000,00 €	16 500,00 €	56 000,00 €

- Suite au Bilan, le Conseil Communautaire a souhaité poursuivre l'opération mise en place au travers un avenant au PIG pour la période 2015-2017. L'avenant a été validé par le Conseil communautaire le 19 mai 2015.

	plafonds de ressources	nbre logts/an	budget/an
Majoration prime FART 500 €	PO "Très Modestes"	20	10 000 €
Aide CCPMG pour un gain énergétique de 25 % → 10 % des travaux plafonnés à 1 000 €	PO "Modestes"	15	15 000 €
Aide CCPMG pour les logements vacants (+ 2 ans) en centre bourg (hors pavillon) → 1 000 €	PO "Modestes" et "Très Modestes"	5	5 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>40</b>	<b>30 000 €</b>

→ Budget global sur 2 ans = 60 000 € pour 80 logements

PREVISIONNEL 2015-2017	
<b>DEPENSES</b>	
Suivi animation	65 760,00 €
Aides versées CCPMG	60 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>125 760,00 €</b>
<b>RECETTES</b>	
Etat	35 860,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>35 860,00 €</b>
CCPMG	89 900,00 €

Depuis le début de l'opération en mai 2015 :

- Majoration FART : 11 dossiers instruits pour un montant de 5 500€
- Aide CCPMG gain énergétiques de 25% : 8 dossiers instruits pour un montant de 7 397€
- Aide logements vacants : pas de dossiers

PREVU	ATTRIBUE	PAYE	RESTE A PAYER	RESTE DISPONIBLE
60 000,00 €	12 897,00 €	2 000,00 €	10 897,00 €	47 103,00 €

- Afin de poursuivre l'accompagnement du programme durant les 2 années d'avenant, un avenant au marché avec SOLIHA (ex-Habitat et Développement 53) a été signé pour un montant annuel de 32 880€ TTC. Des permanences d'information ont ainsi lieu tous les mercredis matin de 9h à 12h dans les locaux de la CCPMG.

#### Rapport VIII – 4

#### TRANSPORT ET MOBILITE

- Le Conseil Départemental de la Mayenne a validé son Schéma Départemental du Transport et de la mobilité. Les trois axes de travail proposés sont de :

- Améliorer et diversifier les services proposés par le Conseil Départemental
- Appuyer la problématique mobilité dans les politiques publiques
- Un plan de communication partagé et relayé au niveau local

- **Réso AP.** L'AGEMA a souhaité mettre en place une solution de mobilité pour les personnes âgées du territoire du Pays de Meslay-Grez. Pour cela depuis 2015, elle s'appuie sur la structure d'appui RESO'AP qui est une association portée par la MSA. Il s'appuie sur un réseau de bénéficiaires et de bénévoles qui utilisent leur propre véhicule et se font rembourser les kms effectués.

- Les bénévoles appellent un n° de tel unique (bureau à Laval) au moins 48h à l'avance
- Le coût pour le bénéficiaire est de 5 € de cotisation annuelle + 0,5 €/km
- Les bénéficiaires doivent avoir + de 55 ans (handicapés et PMR exclus car ressort des professionnels)

Après quelques mois de fonctionnement, la demande existe mais les bénévoles manquent

- la Communauté de communes souhaite engager une réflexion sur un Schéma Local de Transport de la Communauté de communes qui s'appuierai sur 2 axes :

- Améliorer la desserte des transports en commun
- Développer les usages et mobilités douces

Cette démarche serait engagée en même temps que celle concernant la mise en place d'un PLU intercommunal, ainsi qu'un PLH. Coût total estimé : 10 000€ dont 8000€ dans le cadre du CPER

### D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport VIII - 1	Terr'Inov	0,00 €	15 000,00 €	3 000,00 €	-12 000,00 €
Rapport VIII - 2	Leader	-20 650,00 €	22 750,00 €	2 000,00 €	-20 750,00 €
Rapport VIII - 3	Politique Logement	-9 682,88 €	117 947,00 €	42 478,00 €	-75 469,00 €
Rapport VIII - 4	Transport et Mobilité	0,00 €	10 000,00 €	9 640,00 €	-360,00 €
<b>TOTAL ACTIONS ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE</b>		<b>-30 332,88 €</b>	<b>165 697,00 €</b>	<b>57 118,00 €</b>	<b>-108 579,00 €</b>

#### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

#### RAPPORT VIII – 01 – TEPOS ou TERR'INNOV

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ⇒ Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à déposer les demandes de subventions (département, ADEME, Leader...)
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les devis à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT VIII- 02 – LEADER

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

### RAPPORT VIII- 03 – POLITIQUE HABITAT

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer la convention sur deux ans à intervenir avec l'ADIL pour une subvention à hauteur de 1800€ par an.
- ⇒ Autorise le lancement de la consultation relative à l'étude pour la mise en place d'un PLH
- ⇒ Autorise le Président à déposer les demandes de subventions (Etat, Région, ADEME, Leader...)
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

### RAPPORT VIII- 04 – TRANSPORT ET MOBILITE

#### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le lancement de la consultation relative à l'étude pour la mise en place d'un schéma local de transport.
- ⇒ Autorise le Président à déposer les demandes de subventions (Etat, Région, ADEME, Leader...)
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer les marchés à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier

## **Dossier N°4 – Rapports budgétaires commission Collecte et prévention des déchets**

Michel Cottureau, Vice-président en charge de la commission Collecte et prévention des déchets de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2016 de la commission Collecte et prévention des déchets.

### I – ACTION : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

#### A – Ambition du programme

**Collecter, traiter diminuer les tonnages d'ordures ménagères, maîtriser les coûts de collecte et de traitement en y associant notre volonté d'agir avec nos actions de "Prévention, sensibilisation, réduction, communication " : JETER MOINS ET TRIER MIEUX**

*Synthèse des résultats de collecte*

	variation tonnages 2014/2015	Résultats 2014 (Kg/hab)	Résultats 2015 (Kg/hab)	Objectif 2018 (Kg/hab)
collecte Ordures Ménagères:	-5,97 %	177	165	146
collecte sélective	+ 0,41 %	80	81	101
collecte en déchetteries	+ 6,37 %	337	359	223

#### B - Objectifs 2016

- Poursuivre et maîtriser la collecte et le traitement des déchets
- Continuer à sensibiliser les habitants à la réduction des tonnages d'ordures ménagères
- continuer à communiquer sur le monoflux, sensibiliser les habitants au tri sélectif et à la qualité du tri
- Continuer à sensibiliser les habitants à de nouvelles collectes (ex : filière ecomobilier) et développer celles-ci sur de nouveaux sites (filiale bois à la déchetterie de Bouère)
- Poursuivre l'optimisation de notre service de collecte : mise en application de tournées optimisées (capteurs de remplissage)
- Engager progressivement les investissements nécessaires à l'évolution du service en maintenant un niveau de service de qualité

C – Moyens mis en œuvre

**Collecte et traitement des déchets**

**Rapport IV – 01-02-03-04-08**

- À compter du 1<sup>er</sup> avril 2016, 2 communes basculent sur la collecte complète en non porte à porte : Saint Brice et Saint Loup-du-Dorat.  
*La répartition se fait comme suit : 6 communes en PAP ; 17 communes en NON PAP*
- Le prix de traitement des ordures ménagères passe à 73,95 € ht la tonne (72,95 € en 2015)
- La TGAP passe de 14 à 14,06 € sur le poste encombrants
- Consultations à relancer :
  - Marché déchets : Traitement des déchets ménagers (monoflux, cartons, encombrants), transport et traitement des D.M.S., broyage de déchets verts
  - Reprise des ferrailles et batterie
  - Rotations de bennes en déchetteries
- Exploitation des données concernant le taux de remplissage des conteneurs OM semi-enterrés et des conteneurs à verre pour optimisation des tournées de collecte
- Par courrier en date du 13 octobre 2015, Eco-Emballages a confirmé que la candidature de la Communauté de Communes a été retenue pour participer à la nouvelle phase expérimentale d'extension des consignes de tri sur les emballages ménagers en plastique. Démarrage de cette nouvelle collecte : 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016.

**Gestion des déchetteries**

**Rapport IV – 06**

- La filière bois  
Afin de poursuivre l'optimisation de la filière encombrants, une collecte pour le bois EST mise en place sur la déchetterie de Bouère en plus de celle existante déjà à Meslay-du-Maine ; des travaux de réaménagement du site et de l'espace propreté ont également été réalisés
 

pour une dépense de	72 997,22 € ht
- subvention DETR :	24 000 €
- subvention CG 53 :	9 002 € (20 % -plafonné à 15 000 €)
- les filières DEEE, Emmaüs, Relais Bretagne, bouchons d'amour, déchets de soins, déchets verts, Eco mobilier, Eco DDS  
Toutes ces collectes démontrent des tonnages stagnants ou en hausse.

Toutes les communes du territoire vont être équipés de points de collecte « Le Relais ».

- Harmonisation des conditions d'accès des professionnels en déchetterie sur le Département  
Il a été décidé qu'une augmentation progressive des tarifs facturés aux professionnels serait mise en place sur 3 ans en vue de leur harmonisation sur le Département.

Les tarifs suivants ont été votés pour 2015 :

- Le tarif encombrant : 25.00 € le m<sup>3</sup>
- Le tarif DMS : 2.70 € le Kg
- Le tarif déchets verts : 14.50 € le m<sup>3</sup>
- Le tarif gravats : 17.00 € le m<sup>3</sup>

Le Conseil Départemental de la Mayenne en charge du dossier propose une révision à la baisse des tarifs en 2016, comme suit :

	€/m <sup>3</sup>	€/t
encombrants	25,48	
gravats	19,83	
déchets verts	14,32	
déchets toxiques		2,75
bois	12,12	

Il est proposé le maintien des tarifs 2015 en 2016 :

	€/m <sup>3</sup>	€/t
encombrants	25,00	
gravats	17,00	
déchets verts	14,00	
déchets toxiques		2,70
bois		

### Collecte des pneus

#### Rapport IV – 03

Dans sa séance du 16 décembre 2014, le Conseil Communautaire a validé l'opération départementale de collecte des pneus de silos, la répartition des coûts estimés des 75 €/T restants de la manière suivante :

Collectivité 35 €/T à l'identique du Conseil Départemental de la Mayenne - Exploitants agricoles 40 €/T

- Adhésion au groupement de commandes organisé par le Conseil Général
- pré-inscription des agriculteurs gérée par la Chambre d'Agriculture, inscription définitive auprès de la CCMPG
- Site de collecte : déchetterie de Meslay-du-Maine + chargeur
- Consultation des entreprises réalisée en 2015 : l'entreprise RECYCLAMAT de Brée a été retenue pour le broyage des pneus

La 1<sup>ère</sup> collecte de pneus organisée sur la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez est programmée les vendredis 25 mars et 1<sup>er</sup> avril 2016.

*Enveloppe budgétaire : 7 000 €*

### Prévention

#### Rapport IV – 14

Le rapport final rendu fin décembre 2015 et validé par l'ADEME donnera lieu au versement du 4<sup>ème</sup> et dernier acompte : 20 176,50 € qui sera versé prochainement en 2016.

Les objectifs suivants ont été atteints :

- l'objectif de 7 % de réduction des Ordures Ménagères et Assimilés (OM + tri) par rapport à l'année de référence (2009)

2009	2015	Résultat	
3 835 T	3 456 T	- 379 T	- 9,8 %

- la réalisation des actions sur les 5 axes définis, la réalisation des matrices 2013 et 2014

#### PROPOSITION d' ACTIONS pour 2016 :

Les actions de prévention déchets doivent s'articuler autour de 3 axes :

- **Les bio-déchets** (les déchets fermentescibles non agricoles) : nouvelle convention CODEC (Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire) thématique signée avec l'ADEME et en coordination avec le CD 53 pour une durée de 3 ans. Financement à 100% des opérations de communication externalisées avec plafond de 20 000,00 €/an et bonification de 10 % d'aide à l'investissement

OBJECTIFS QUANTITATIFS CODEC FIN 2018

	Résultats 2014 Département	Objectifs CODEC 2018	Résultats CCPMG 2015	
OMR (kg/hab)	187	146	165	- 11 %
Collecte sélective (kg/hab)	84	101	80	+ 26 %
Déchetterie (kg/hab)	298	223	337	- 33 %
Total (kg/hab)	569	470	582	- 20 %

Un Comité de pilotage du CODEC assure le suivi du programme d'actions au cours de l'année écoulée et définit les objectifs et les engagements pour l'année suivante. Il se réunit au moins une fois par an.

Le Comité de pilotage, animé par le Conseil Départemental de Mayenne, est composé notamment de représentants de l'ADEME, du bénéficiaire, ainsi que des autres animateurs des collectivités liées avec le Conseil Départemental.

- Les actions de prévention « classiques » : Continuité des actions
- Les actions de communication / actualités de collecte : les nouvelles consignes de tri : communication grand public et outils de tri réactualisés

#### D – Budget consacré

#### Fonctionnement + investissement

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV-01	COLLECTE OM	-256 986,53 €	272 262,00 €	15 664,00 €	-256 598,00 €
Rapt IV-02	MARCHE	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Rapt IV - 03	COLLECTE EN DECHETTERIES	-91 366,90 €	173 724,00 €	46 560,00 €	-127 164,00 €
Rapt IV - 04	COLLECTE SELECTIVE	125 824,72 €	141 999,00 €	203 600,00 €	61 601,00 €
Rapt IV - 05	DECHETS DE SOINS	-1 049,95 €	1 300,00 €	0,00 €	-1 300,00 €
Rapt IV -06	GESTION DES DECHETTERIES	-156 787,60 €	173 544,00 €	49 794,00 €	-123 750,00 €
Rapt IV - 07	DECHETS VERTS	-7 706,67 €	8 925,00 €	0,00 €	-8 925,00 €
Rapt IV - 10	EFFECTIFS	-2 058,58 €	7 358,00 €	1 953,00 €	-5 405,00 €
Rapt IV - 11	VETEMENTS DE TRAVAIL	-4 296,32 €	3 135,00 €	0,00 €	-3 135,00 €
Rapt IV - 13	EMMAUS	-2 478,95 €	3 626,00 €	0,00 €	-3 626,00 €
Rapt IV - 14	PREVENTION	-28 097,52 €	37 663,00 €	33 415,00 €	-4 248,00 €
TOTAL actions collecte et traitement des déchets		-425 004,30 €	826 036,00 €	350 986,00 €	-475 050,00 €

## II – ACTION : EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS DES SITES

### A – Ambition du programme

- Entretien et conforter les équipements existants pour le maintien d'un service de qualité et renforcer le parc matériel existant

### B – Objectifs 2016

- Optimiser l'organisation des services
- Renouvellement et intensification du parc des conteneurs tri sélectif (extension des consignes de tri) – expérimentation sur conteneurs à cartons
- Création de nouveaux espaces propreté et achat de conteneurs semi-enterrés
- Renouvellement des équipements de déchetterie
- Achat d'un nouveau véhicule de collecte
- Entretien des sites

### C – Moyens mis en œuvre

#### Gestion des déchetteries

##### Rapport IV – 6

- Renforcement du parc existant en achetant des bennes pour les déchetteries + achat d'une pince à verre

Enveloppe budgétaire 2016 : 25 000 €

- Signalétique dans les déchetteries

Enveloppe budgétaire 2016 : 10 000 €

- Aménagement à la déchetterie de Meslay-du-Maine (gestion des eaux d'extension en cas d'incendie)

Enveloppe budgétaire 2016 : 10 000 €



### Espaces propreté

#### Rapport IV – 8

- Achat de nouveaux conteneurs OM semi-enterrés en vue du passage de communes en collecte complète non porte à porte avec l'éventualité d'aménagements de nouveaux espaces propreté

*Enveloppe budgétaire 2016 : 180 000 € (conteneurs semi-enterrés)  
75 000 € (création nouveaux espaces)*

- Achat de conteneurs tri sélectif et conteneurs à cartons

*Enveloppe budgétaire 2016 : 40 000 €*

### Véhicules

#### Rapport IV – 9

- Achat d'un nouveau camion suite au renouvellement de 2 camions existants (ordures ménagères PAP, transport de bennes, collecte du verre...)

*Enveloppe budgétaire 2016 : 300 000 €  
Proposition de financer l'achat du camion par emprunt*

### Carrière de Chémeré-le-Roi

#### Rapport IV – 12

- Le site arrivant à saturation, des travaux de nivelage ont été effectués pour un montant de 4 938,95 € ht
- Une enveloppe budgétaire de 15 000 € est prévue au BP 2016 pour des travaux d'accessibilité pour un nouveau site. Tout site pouvant accueillir ces déchets sera étudié.

## D – Budget consacré

### Fonctionnement + investissement

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV - 09	ESPACES PROPRETE	-74 150,16 €	347 014,00 €	46 469,00 €	-300 545,00 €
Rapt IV - 11	VEHICULES	-177 639,72 €	455 655,00 €	333 681,00 €	-121 974,00 €
Rapt IV - 12	CARRIERE DE CHEMERE	-5 325,04 €	17 500,00 €	0,00 €	-17 500,00 €
Rapt IV - 18	ATELIER TECHNIQUE	-21 192,59 €	47 738,00 €	26 053,00 €	-21 685,00 €
TOTAL actions équipements et aménagements		-278 307,51 €	867 907,00 €	406 203,00 €	-461 704,00 €

## III – ACTION : ELEMENTS FINANCIERS

### C – Moyens mis en œuvre

#### R.E.O.M., état des impayés, prélèvement automatique

##### Rapport IV – 15-16-17

- Pour la 7ème année consécutive, les tarifs H.T. 2016 de redevance n'augmenteront pas.
- À la date du 31 décembre 2015, il reste 2,28 % d'impayés sur les facturations OM depuis 2002
- 29 % des abonnés du service utilisent le prélèvement automatique pour le règlement de leur facture
- 349 abonnés ont opté pour le nouveau service d'encaissement, à savoir le paiement en ligne par carte bancaire sur internet en 2015 (+ 28 %)

D – Budget consacré

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV - 17	REOM	714 116,86 €	5 010,00 €	714 500,00 €	709 490,00 €
Rapt IV - 18	IMPAYES	-20 662,10 €	23 908,00 €	22 908,00 €	-1 000,00 €
Rapt IV - 19	PRELEVEMENT	-68,16 €	50,00 €	0,00 €	-50,00 €
<b>TOTAL actions éléments financiers</b>		<b>693 386,60 €</b>	<b>28 968,00 €</b>	<b>737 408,00 €</b>	<b>708 440,00 €</b>

BUDGET GLOBAL du rapport DECHETS  
fonctionnement + remboursement du capital - amortissements

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV - 01	COLLECTE OM	-256 986,53 €	272 262,00 €	15 664,00 €	-256 598,00 €
Rapt IV - 02	MARCHE	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Rapt IV - 03	COLLECTE EN DECHETTERIES	-91 366,90 €	173 724,00 €	46 560,00 €	-127 164,00 €
Rapt IV - 04	COLLECTE SELECTIVE	125 824,72 €	141 999,00 €	203 600,00 €	61 601,00 €
Rapt IV - 05	DECHETS DE SOINS	-1 049,95 €	1 300,00 €	0,00 €	-1 300,00 €
Rapt IV - 06	GESTION DES DECHETTERIES	-99 182,38 €	102 524,00 €	0,00 €	-102 524,00 €
Rapt IV - 07	DECHETS VERTS	-7 706,67 €	8 925,00 €	0,00 €	-8 925,00 €
Rapt IV - 08	ESPACES PROPRETE	-41 976,66 €	28 000,00 €	0,00 €	-28 000,00 €
Rapt IV - 09	VEHICULES	-180 117,72 €	120 974,00 €	0,00 €	-120 974,00 €
Rapt IV - 10	EFFECTIFS	-2 058,58 €	7 358,00 €	1 953,00 €	-5 405,00 €
Rapt IV - 11	VETEMENTS DE TRAVAIL	-4 296,32 €	3 135,00 €	0,00 €	-3 135,00 €
Rapt IV - 12	CARRIERE DE CHEMERE	-5 325,04 €	17 500,00 €	0,00 €	-17 500,00 €
Rapt IV - 13	EMMAUS	-2 478,95 €	3 626,00 €	0,00 €	-3 626,00 €
Rapt IV - 14	PREVENTION	-28 097,52 €	37 663,00 €	33 415,00 €	-4 248,00 €
Rapt IV - 15	REOM	714 116,86 €	5 010,00 €	714 500,00 €	709 490,00 €
Rapt IV - 16	IMPAYES	-20 662,10 €	23 908,00 €	22 908,00 €	-1 000,00 €
Rapt IV - 17	PRELEVEMENT	-68,16 €	50,00 €	0,00 €	-50,00 €
Rapt IV - 18	ATELIER TECHNIQUE	-21 648,37 €	47 738,00 €	0,00 €	-47 738,00 €
<b>Total Actions Service Environnement</b>		<b>76 919,73 €</b>	<b>998 196,00 €</b>	<b>1 038 600,00 €</b>	<b>40 404,00 €</b>

BUDGET GLOBAL du rapport DECHETS – fonctionnement + investissement

SYNTHESE BUDGÉTAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapt IV-01	COLLECTE OM	-256 986,53 €	272 262,00 €	15 664,00 €	-256 598,00 €
Rapt IV-02	MARCHE	0,00 €	2 500,00 €	0,00 €	-2 500,00 €
Rapt IV - 03	COLLECTE EN DECHETTERIES	-91 366,90 €	173 724,00 €	46 560,00 €	-127 164,00 €
Rapt IV - 04	COLLECTE SELECTIVE	125 824,72 €	141 999,00 €	203 600,00 €	61 601,00 €
Rapt IV - 05	DECHETS DE SOINS	-1 049,95 €	1 300,00 €	0,00 €	-1 300,00 €
Rapt IV - 06	GESTION DES DECHETTERIES	-156 787,60 €	173 544,00 €	49 794,00 €	-123 750,00 €
Rapt IV - 07	DECHETS VERTS	-7 706,67 €	8 925,00 €	0,00 €	-8 925,00 €
Rapt IV - 08	ESPACES PROPRETE	-74 150,16 €	347 014,00 €	46 469,00 €	-300 545,00 €
Rapt IV - 09	VEHICULES	-177 639,72 €	455 655,00 €	333 681,00 €	-121 974,00 €
Rapt IV - 10	EFFECTIFS	-2 058,58 €	7 358,00 €	1 953,00 €	-5 405,00 €
Rapt IV - 11	VETEMENTS DE TRAVAIL	-4 296,32 €	3 135,00 €	0,00 €	-3 135,00 €
Rapt IV - 12	CARRIERE DE CHEMERE	-5 325,04 €	17 500,00 €	0,00 €	-17 500,00 €
Rapt IV - 13	EMMAUS	-2 478,95 €	3 626,00 €	0,00 €	-3 626,00 €
Rapt IV - 14	PREVENTION	-28 097,52 €	37 663,00 €	33 415,00 €	-4 248,00 €
Rapt IV - 15	REOM	714 116,86 €	5 010,00 €	714 500,00 €	709 490,00 €
Rapt IV - 16	IMPAYES	-20 662,10 €	23 908,00 €	22 908,00 €	-1 000,00 €
Rapt IV - 17	PRELEVEMENT	-68,16 €	50,00 €	0,00 €	-50,00 €
Rapt IV - 18	ATELIER TECHNIQUE	-21 192,59 €	47 738,00 €	26 053,00 €	-21 685,00 €
<b>Total Actions Service Environnement</b>		<b>-9 925,21 €</b>	<b>1 722 911,00 €</b>	<b>1 494 597,00 €</b>	<b>-228 314,00 €</b>

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

RAPPORT IV – 01 – Collecte des ordures ménagères en 2015

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV – 02 – Marché déchets

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer la consultation des entreprises à signer les marchés, les avenants éventuels et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 03 – Collecte en déchetteries en 2015

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport présenté et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide le maintien des tarifs 2015 des apports des professionnels en déchetterie pour 2016
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV – 04 – Collecte sélective en 2015

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 05 – Déchets de soins

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT IV- 06 – Gestion des 5 déchetteries

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le Présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marches, les avenants éventuels, demander les subventions.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 07 – Plate forme de déchets verts

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT IV- 08 – Espaces propreté

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les investissements proposés.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés, les avenants éventuels, demander les subventions.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 09 – Véhicules roulants

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide les investissements proposés
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés, les avenants éventuel, demander les subventions
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 10 – Effectifs du service

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 11 – Vêtements de travail

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 12 – Carrière de Chémeré le Roi

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer les consultations, signer les marchés, les avenants éventuel, demander les subventions et signer tous documents inhérents pour la gestion du site.

RAPPORT IV- 13 – EMMAÛS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 14 – La prévention des déchets

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 15 – R.E.O.M. 2015

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 16 – Etat des impayés

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 17 – Prélèvement automatique et paiement en ligne

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

RAPPORT IV- 18 – Atelier technique intercommunal

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à lancer la consultation des entreprises à signer les marchés, leur reconduction, les avenants éventuels.
- ⇒ Autorise le Président ou le Vice-président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT IV- 19 – Redevance Incitative

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport

## **Dossier N°5 – Rapports budgétaires BUREAU – ADMINISTRATION GENERALE**

Le Président en charge du Bureau – Administration Générale de la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez, présente la synthèse des rapports budgétaires 2016 du Bureau et de l'administration générale.

ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT

A - Ambition du programme

- Adapter les compétences de la Communauté de Communes aux besoins et aux législations en cours
- Favoriser un développement équilibré du territoire, par la mise en place de document d'orientation en matière d'urbanisme et par une politique de développement local active
- Soutien au développement équilibré des 23 communes par l'attribution de Fonds de concours

B - Objectifs 2016

- Réalisation des actions inscrites dans le Nouveau Contrat Régional (NCR) ainsi qu'au Contrat de Plan Etat-Région
- Mettre en place les nouveaux Contrats de territoire du Conseil Départemental
- Etudier le futur contrat régional
- Approbation du SCOT
- Elaboration du PLUi
- Poursuite de la mise en œuvre des Fonds de concours

## C - Moyens mis en œuvre

### Rapport X – 01

#### CONTRATS

##### Nouveau Contrat Régional (NCR)

- Il s'agit d'un programme de 8 actions dans le cadre d'un contrat signé avec la Région et d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2016. La signature officielle de ce contrat a eu lieu le 27 novembre 2013. Un avenant d'ajustement a été signé le 9 novembre 2015.
- Au 9 mars 2016, 41 % des subventions NCR ont été sollicitées.
- L'Enveloppe globale des travaux est de 5,7 M€ pour une aide de 1,3M€

##### Contrat de Plan Etat-Région

- Suite à l'accompagnement de l'Agence Régionale économique dans le cadre de la pollution du secteur de Grez en Bouère et Bouère suite aux rejets non maîtrisés de l'usine APROCHIM, un plan de 12 actions a été élaboré.
- Afin de financer ces actions, l'Etat et la Région via le Contrat de Plan Etat-Région pour la période 2015-2020, ont inscrit dans le volet Territorial de ce contrat, un soutien spécifique pour ce secteur à parité à hauteur de 0,5 M € chacun.
- Pour la mise en œuvre, en ce qui concerne la part Régionale, les 500 000 € consistent en une valorisation des fonds (NCR – Fonds Européens—Lignes sectorielles). Pour l'Etat, il s'agira de fonds du FNADT.
- Les actions devront être réalisées entre 2015 et 2020.
- Une convention d'objectifs tripartite reprenant l'ensemble des actions a été signée entre l'Etat, la Région et la CCPMG à l'été 2015. Un avenant sera possible.
- Le plan d'actions a été validé par le conseil communautaire le 19 mai 2015. 2 actions sont à maîtrise d'ouvrage des communes de Bouère et de Grez en Bouère.

##### CONTRAT DE TERRITOIRE—Conseil Départemental

- Le Département souhaite intensifier son partenariat avec les EPCI et les communes, en lui donnant une nouvelle impulsion. Cette nouvelle dynamique prendra la forme de contrats de territoires. Cette politique ambitieuse pour accompagner les territoires et faire de la Mayenne un Département 100 % utile, se traduira par un effort financier d'environ 100 millions € sur la période 2016/2021. Cette dotation exceptionnelle sera fléchée de la manière suivante : 1 million € par an pour les communes de moins de 10 000 habitants et 15 millions € par an vers les EPCI. Ces dotations permettront de soutenir les projets structurants des territoires (habitat, EHPAD, aménagement numérique) et de valoriser les initiatives locales (environnement, écoles, services de proximité, activités associatives, patrimoine, aménagements urbains...) :
  - Pour les communes, la dotation ira pour les communes de –10 000 habitants pour une moyenne de 4€/hab/an afin de financer des projets de sécurité routière, aménagement urbain, patrimoine...
  - Pour les CC, la dotation pour l'enveloppe libre de la CCPMG sera de 148 471,08€/an. S'y ajouteront pour les CC, les 3 nouvelles enveloppes qui portent sur la politique de l'habitat, la politique en faveur des personnes âgées, la politique de déploiement du numérique. Enfin seront poursuivies, les interventions du conseil départemental en matière de politique culturelle, de politique environnementale et d'éco-développement, et enfin d'aménagements routiers.
- Le dispositif a été validé par le Conseil Départemental lors de sa session du 29 février 2016. la signature des contrats devrait intervenir avant la fin du 1er semestre 2016.

### Soutien aux études

- Afin de permettre à la Communauté de Communes d'être très réactive, une enveloppe budgétaire de 30 000 € a été prévue dont la gestion a été déléguée au Bureau pour engager des pré études devant accompagner des réflexions sur des thématiques relevant des compétences communautaires ou pour accompagner d'éventuels porteurs de projets .
- Pour 2016, il est proposé de reconduire ce principe et d'affecter 30 000 € à cette enveloppe dans les mêmes conditions, dont 15 000€ ont déjà été affectés au financement de l'étude du CERFRANCE concernant le projet de méthanisation

### Conseil de développement

- Actuellement composé de 10 personnes placées sous la responsabilité de Jacques TROUILLARD, il s'est réuni à plusieurs reprises (en 2015, le 2 février, le 4 mai, 14 septembre) et a été invité à participer à de nombreuses réunions autour du SCOT, de la mise en place du nouveau programme Leader, de réunions sur la mobilité... 4 de ses membres représentent le territoire au sein du Comité de Programmation Leader. C'est l'occasion pour les membres, Lors de ces réunions, d'exprimer leur regard « citoyen » sur des politiques mises en place.
- Ce groupe tout en continuant de chercher à s'étoffer, souhaite travailler notamment autour des questions de mobilité et de transport. Ils seront sollicités pour participer aux prochaines études à venir concernant le Schéma Local de transport, le PLH et le PLUI .

## Rapport X – 02

### SCOT

- L'année 2015 a été consacrée à l'arrêt du projet SCOT, à la consultation des PPA, à l'enquête publique
- Le Conseil communautaire du 22 mars 2016 a approuvé le projet de SCOT. Le SCOT sera exécutoire dans un délai de 2 mois après transmission au Préfet
- Plan de financement :

DEPENSES en € TTC*	Plan de financement	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Reste 2016	TOTAL
SIAM/AFCE	156 300,00 €		69 457,70 €	54 319,80 €	25 578,00 €	6 645,00 €	156 000,50 €
Chambre d'agriculture	5 043,00 €			5 043,00 €			5 043,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>161 343,00 €</b>						<b>161 043,50 €</b>
RECETTES	En €						
Etat - SCOT Ruraux	52 000,00 €	17 000,00 €	17 000,00 €	18 000,00 €			52 000,00 €
Agence de l'eau	5 125,00 €			5 125,00 €			5 125,00 €
Région FRES	66 333,00 €		33 166,50 €			33 166,50 €	66 333,00 €
Région inventaire ZH	3 075,00 €			3 075,00 €			3 075,00 €
FCTVA	24 979,00 €		8 809,00 €	7 743,00 €	7 753,00 €	1 090,00 €	25 395,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>151 512,00 €</b>						<b>151 928,00 €</b>
CCPMG	-9 831,00 €						



**Rapport X – 03**  
**PLUi**

**Prescription d'un PLUi**

- Par arrêté préfectoral portant sur la modification statutaire du 21 décembre 2015, la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez a acquis la compétence en matière de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale.
- Par délibération en date du 22 décembre 2015, les élus de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez ont décidé de s'engager dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) couvrant l'intégralité de son territoire, ce qui permettra de mieux prendre en compte les enjeux actuels à l'échelle du territoire et de mieux exprimer la solidarité des territoires.
- afin de lancer prochainement la consultation, Le cahier des charges pour la sélection d'un cabinet est en cours de rédaction et fera l'objet d'une validation par la commission des maires.

**Documents d'urbanisme en cours**

- Avant la prise compétence PLUi par la Communauté de communes, plusieurs communes avaient entrepris la révision ou l'élaboration de leurs documents d'urbanisme sans être approuvés au 1er janvier 2016 :
  - St Denis du Maine : transformation du POS en PLU
  - Le Buret : transformation du POS en carte communale
  - Ballée : révision du PLU
- Considérant que les procédures sont engagées, il est proposé de poursuivre les procédures et de laisser les communes mener ces études en partenariat avec la CCPMG pour celles qui le souhaitent (St Denis du Maine – Ballée).



**Charte de gouvernance**

- Une charte de gouvernance définissant les modalités de concertation entre les communes membres et la communauté de communes a été élaborée et approuvée par le conseil communautaire du 10 novembre 2015. Elle est en cours d'approbation par les communes et doit être signée prochainement. Elle définit les modalités de travail en commun comme autant de garanties apportées à chacune des 23 communes du Pays de Meslay-Grez tout au long de la procédure de co-construction du PLUi.

**Rapport X – 04**  
**FONDS DE CONCOURS**

- Lors du Conseil communautaire en date du 2 avril 2013 il a été arrêté le nouveau règlement du Fonds de concours 2013-2015, ainsi que l'enveloppe budgétaire associée. Par délibération en date du 27 octobre 2015, le fonds de concours a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2016.

	Base	Tx applicable	Montant fonds concours
Volet 1	17 communes à 15 000€		
	255 000,00 €	40%	102 000,00 €
Volet 2	17 communes à 50 000€		
	850 000,00 €	30%	408 000€
	6 communes à 85 000€		
	510 000,00 €	30%	
Total enveloppe			510 000,00 €

Total Volet 1+2 ATTRIBUE	276 396,88 €
Total Volet 1+2 PAYE	90 526,31 €
Reste à payer	185 870,57 €
Enveloppes consacrées V1	102 000,00 €
Enveloppes consacrées V2	408 000,00 €
TOTAUX	510 000,00 €
<b>BILAN</b>	<b>233 603,12 €</b>

**ACTIONS : ADAPTATION ET MISE EN ŒUVRE D'OUTILS DE GESTION ET DE DEVELOPPEMENT (suite)**

**D – Budget consacré**

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Résultat CCPMG	Dépenses	Recettes	Résultat CCPMG
Rapport X-01	Stratégie	-35 000,00 €	16 000,00 €	0,00 €	-16 000,00 €
Rapport X-02	SCoT	-25 599,47 €	54 375,00 €	78 305,00 €	23 930,00 €
Rapport X-03	PLUI	0,00 €	192 000,00 €	86 488,00 €	-105 512,00 €
Rapport X-04	Fonds de concours	-147 534,93 €	358 417,00 €	158 417,00 €	-200 000,00 €
<b>- Adaptation et mise en œuvre de gestion et dévelop</b>		<b>-208 134,40 €</b>	<b>620 792,00 €</b>	<b>323 210,00 €</b>	<b>-297 582,00 €</b>

**ACTIONS : DEVELOPPEMENT DES SERVICES**

**A - Ambition du programme**

- Développer une offre de services de proximité pour renforcer l'attractivité territoriale et lutter contre la désertification rurale.
- Moderniser les services publics :
  - Mise en réseau des acteurs, maîtrise des dépenses publiques, mutualisation des outils, rationalisation des investissements.

**B - Objectifs 2016**

- Fin des travaux et ouvertures de la piscine devant concourir à l'attractivité et à l'aménagement du territoire pour faciliter l'accueil et le maintien de la population.
- Travaux de mise en œuvre de la chaufferie Gaz pour la piscine et la salle de sports.
- Centres d'incendie et de Secours; fin des opérations comptables liées aux investissements réalisées sur les communes de Bouère, Meslay du Maine et Ballée et paiement du contingent incendie pour le compte des 23 communes.
- Mise en œuvre du schéma de mutualisation

**C - Moyens mis en œuvre**

**Rapport X – 05**

**SDIS**

- Finalisation des opérations comptables liées aux investissements réalisées pour les centres de secours de Bouère, Meslay du Maine et Ballée.

**Bilans prévisionnels des opérations :**

CIS Bouère	Total
<b>Dépenses</b>	
Terrain	42 209,55 €
Trvx honoraires et divers	464 437,98 €
total dépenses	580 034,26 €
TVA	107 313,20 €
Total TTC	687 347,46 €
<b>Recettes</b>	
DETR 20 %	107 951,36 €
Participation SDIS 50 % HT	267 197,46 €
FCTVA	99 233,00 €
Participation BOUERE	42 209,55 €
participation CC Sablé 9,87 % du HT travaux	57 433,34 €
Total Recettes	574 024,71 €
<b>Autofinancement</b>	<b>- 113 322,75 €</b>

CIS Meslay du Maine	Total
<b>Dépenses</b>	
Trvx honoraires et divers	
total dépenses	533 846,48 €
TVA	106 769,30 €
Total TTC	640 615,78 €
<b>Recettes</b>	
DETR 20 %	110 906,00 €
Participation SDIS 50 % HT	267 649,17 €
FCTVA 16,404 %	104 476,00 €
Total Recettes	483 031,17 €
<b>Autofinancement</b>	<b>- 157 584,61 €</b>

CIS Ballée	Total
<b>Dépenses</b>	
Travaux, honoraires et divers	
total dépenses investissement HT	106 620,79 €
Dépenses investissement TTC	127 944,95 €
Dépenses fonctionnement TTC	1 381,37 €
TOTAL DEPENSES TTC	129 326,32 €
<b>Recettes</b>	
DETR 20 %	21 379,00 €
Participation SDIS 50 % HT	53 885,96 €
FCTVA 16,404 %	20 988,00 €
Total Recettes	96 252,96 €
<b>Autofinancement</b>	<b>- 33 073,36 €</b>

- Paiement du contingent 2016 d'incendie pour le compte des 23 communes : **282 711 €**





## Rapport X – 06

### PISCINE INTERCOMMUNALE

- Les travaux ont démarré début 2015 pour une Livraison prévue en juin 2016
- Bilan prévisionnel de l'opération

BILAN PREVISIONNEL DE L'OPERATION PISCINE INTERCOMMUNALE DE MESLAY DU MAINE	
<b>DEPENSES</b>	
TRAVAUX INVESTISSEMENT HT	4 513 184,85 €
TVA	895 881,73 €
TRAVAUX Investissement TTC	5 409 066,59 €
DSP Fonctionnement TTC	36 149,39 €
<b>TOTAL DEPENSES TTC</b>	<b>5 445 215,98 €</b>
<b>RECETTES</b>	
FCTVA	882 786,00 €
Subvention REGION	1 215 000,00 €
DETR	240 000,00 €
CD53	400 000,00 €
Total recettes	<b>2 737 786,00 €</b>
FDC Cne de Meslay du Maine	554 000,00 €
Reste à financer	<b>2 153 429,98 €</b>
Emprunt réalisé	960 840,00 €
Autofinancement CCPMG	1 192 589,98 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 445 215,98 €</b>



## Rapport X – 06

### PISCINE INTERCOMMUNALE (SUITE)

- Gestion de l'Équipement :

En juillet 2015, le conseil communautaire a décidé de confier la gestion de l'équipement à un délégataire.

Pour accompagner la démarche de mise en œuvre de cette délégation de service public, et après consultation, le cabinet IPK/TAJ a été retenu pour un montant de marché de 26 350€ HT.

La publication de l'appel d'offres a été faite en novembre 2015 pour un retour des offres le 15 janvier 2016. La commission de délégation de service public s'est réunie les 22 janvier, 29 janvier et 17 février 2016 pour ouvrir les enveloppes, agréer les candidats à concourir et analyser les offres.

4 candidats ont été admis à présenter leur candidature; Prestalis – Vert Marine- Espace Récréa – Equalia

La phase négociations est lancée. L'audition des candidats a eu lieu vendredi 25 mars,

Le choix du candidat sera soumis a avis du conseil communautaire le 10 mai prochain.

## Rapport XI –07

### CHAUFFERIE PISCINE - SALLE DE SPORT

le conseil communautaire de juillet 2015 a décidé de ne pas opter pour une chaufferie bois et d'opter dans un premier temps pour une chaufferie Gaz pour les besoins de la piscine et de la salle de sports (une nouvelle étude pour une chaufferie bois ou granulés pourrait être menée dans un deuxième temps). Le dimensionnement de la chaufferie Gaz devant être compatible avec une mise en réseau avec une chaufferie biomasse si ce projet voyait le jour.

L'opération d'aménagement d'un chaufferie gaz a donc été lancée fin 2015 et les travaux sont en cours de réalisation.

	CC 21/07/15		
	Programme	Consultation des entreprises	
<b>ETUDES</b>	<b>10 000,00 €</b>	<b>9 400,00 €</b>	
		AMO	
FLUBAT		FLUEA	7 900,00 €
APAVE		Contrôle technique	1 500,00 €
<b>TRAVAUX</b>	<b>145 000,00 €</b>	<b>132 445,67 €</b>	
bâtiment et matériels	100 000,00 €	CSM	132 445,67 €
réseau de chaleur	20 000,00 €		
sous station	25 000,00 €		
<b>DIVERS</b>		<b>2 257,93 €</b>	
GRDF		raccordement gaz	2 257,93 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>155 000,00 €</b>	<b>144 103,60 €</b>	
<b>TOTAL TTC</b>	<b>186 000,00 €</b>	<b>172 924,32 €</b>	



#### Rapport XI –08

##### LOGEMENTS LOCATIFS

La Communauté de Communes est propriétaire de logements locatifs dont :

- 2 logements réhabilités à Grez en Bouère
- 3 logements réhabilités à Saint Brice
- 3 logements neufs sur la commune de Saint Loup du Dorat

Différents travaux ont été réalisés en 2015 et doivent être programmés pour 2016.

Actuellement, 1 logement sur la commune de St Brice est inoccupé.

Le bilan global prévisionnel 2016 pour ces logements s'élève à la somme de 2 860€ (- 22 674€ en réalisé 2015)

#### Rapport XI –09

##### MUTUALISATION – ADS

Suite à La loi du 16 décembre qui prévoit, en son article 67, que *le président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et ceux des communes membres, le schéma de mutualisation du Pays de Meslay Grez a été élaboré et présenté dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2016. Il est en cours de présentation auprès des conseils municipaux et devra voir sa traduction au travers de fiches actions qui devront être partagées par tous.*

##### Les Services et actions mis en place aujourd'hui

- La mise à disposition de l'agence technique intercommunale ingénierie
- La mise en place d'un système de « mutuelle coup dur »
- La mise à disposition d'un broyeur à végétaux
- La coordination des formations en lien avec le CNFPT
- LE SIG
- L'Elaboration du Document Unique
- L'assistance technique à la voirie
- Le Service commun ADS (Autorisation droits du sol)
- Des Groupements d'achats
- La plateforme I-délibRE

## Rapport X-10

### SIG (SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE)

#### Données disponibles

Donnée	Description	Source	Dernière mise à jour
Cadastre	Référentiel cadastral vecteur	DGFIP 53	Juillet 2015
BD Ortho	Photographie aérienne à la résolution 50 cm	IGN	2013
Scan 25	Référentiel IGN	IGN	2013
Documents d'urbanisme	POS, PLU et CC	DDT 53 Communes	Demiers documents approuvés
Zones d'activités économiques	Saisie des périmètres des zones d'activités et du foncier dans un objectif de planification	CCPMG	2014
Voirie	Voirie Intercommunale et voirie communale	CCPMG et communes	2014
Zonage d'assainissement	Périmètre délimitant la zone d'assainissement collectif	Communes	2015
Périmètre zonage LGV		SCOT CCPMG	2015
Sentiers de randonnées		CCPMG	2011
Itinéraires de randonnées inscrit PDIPR		CD53	2011
Environnement	Points de collecte et de tri	CCPMG	2011

#### ACTIONS 2016:

Numérisation du réseau assainissement collectif

Intégration des plans de recouvrements disponibles :

Répertorier l'emprise des levés TOPO

Urbanisme et ADS – mise à jour des données et accompagnement des secrétaires de mairie

SPANC – mise en place de l'outil adapté au service Spanc

## Rapport X-11

### MATERIEL MIS A DISPOSITION

- Utilisation du matériel en 2015 et évolution depuis 2012

Matériel	Nombre de réservation année 2012	Nombre de réservation année 2013	Nombre de réservation année 2014	Nombre de réservation année 2015
BARNUMS	92	93	92	82
TABLES ET BANCS	59	55	47	42
SCENE MOBILE	23	23	19	19
PRATICABLES	22	18	18	22
GRILLES	7	6	8	10
CHAISES	11	13	12	7
PUPITRE	9	12	12	9
SONORISATION	20	17	17	23
ECRAN	6	11	14	22
VIDEO PROJECTEUR	9	19	25	23
TOTAL	258	267	264	259

#### D – Budget consacré aux développement des services

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport X-05	SDIS	-226 758,26 €	105 383,79 €	162 638,75 €	57 254,96 €
Rapport X-06	Piscine intercommunale	-479 531,15 €	2 757 228,00 €	2 019 756,85 €	-737 471,15 €
Rapport X-07	Chaufferie bois - Réseau chaleur	32 311,05 €	182 289,85 €	173 592,85 €	-8 697,00 €
Rapport X-08	Logements locatifs	-22 674,08 €	29 940,00 €	32 800,00 €	2 860,00 €
Rapport X-09	Mutualisation - ADS	-2 214,00 €	25 000,00 €	28 900,00 €	3 900,00 €
Rapport X-10	SIG	-31 057,17 €	42 041,00 €	8 530,00 €	-33 511,00 €
Rapport X-11	Matériel mis à disposition	-4 640,76 €	4 520,00 €	157,00 €	-4 363,00 €
<b>TOTAL Développement des services</b>		<b>-734 564,37 €</b>	<b>3 146 402,64 €</b>	<b>2 426 375,45 €</b>	<b>-720 027,19 €</b>

## FONCTIONNEMENT DES SERVICES DE LA CCPMG

### A - Ambition du programme

- Mettre en œuvre les moyens humains et matériels afin de mener à bien les politiques décidées par les élus
- Contribuer à la performance des services de la Communauté de Communes par le développement des compétences et de la motivation dans le cadre des principes régissant le service public.
- Mise à disposition de moyens de qualité auprès du personnel pour encourager leur implication et leur efficacité.

### B - Objectifs 2016

- Poursuivre la mise en place des moyens modernes de communication et de travail
- Optimiser les services de la Communauté de Communes dans un souci d'efficacité
- Rationaliser la gestion des différents services
- Simplifier les procédures internes
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- Mise en place de l'informatisation de la gestion du temps et des plannings

### C - Moyens mis en œuvre

#### • Rapport X - 12 et Rapport XI - 13

#### • POLE INTERCOMMUNAL ET ATELIER TECHNIQUE



Le budget primitif prévoit le fonctionnement des bâtiments, Il n'est pas prévu la réalisation de travaux en 2016.

#### • Rapport X - 14

#### • ACQUISITION MOBILIER ET MATÉRIEL

Equipement mobilier et besoins du service technique en matériel

Bilan global investissement = - 5 935€

#### • Rapport X - 15

#### • FLOTTE VEHICULES

Il est prévu le renouvellement du véhicule dédié au service RAM ( voir budget enfance jeunesse)

#### • Rapport X - 16

#### • INFORMATIQUE DEMATERIALISATION

Renouvellement régulier du parc, logiciels métiers, outils collaboratifs, contrat de maintenance et système de sauvegarde externe, dématérialisation - parapheur électroniques. Budget consacré; - 13 725€

• **Rapport X I-17**

• **FLOTTE COPIEURS EN LOCATION**

Vu la dématérialisation, la collectivité a fait le choix de n'utiliser que deux copieurs en location matériel DBR utilisé par l'ensemble des services de la collectivité. Le renouvellement de la location arrive à échéance et a fait l'objet d'une consultation.

Bilan global fonctionnement = - 4 950 €

• **Rapport XI -18**

• **TÉLÉPHONIE**

La collectivité a fait installer la fibre optique en 2014 sur le site du pôle intercommunal.

Location du standard, des postes et flotte orange portables (un groupement d'achat a été initié en 2015 avec x collectivités)

Bilan global fonctionnement = - 9 220 €

• **Rapport X I-19**

• **ASSURANCES**

MMA pour la Flotte véhicules et auto-mission

GROUPAMA pour responsabilité civile – dommages au biens – protection juridique – multirisques informatique.

Dans le cadre d'un groupement d'achats avec les communes qui se sont positionnées, il va être procédé au lancement d'une consultation pour choisir un cabinet spécialisé pour l'aide à la rédaction d'un cahier des charges et à l'analyse des offres. Un crédit d'études de 5 000 € est inscrit.

Bilan global fonctionnement = -14 330 €

**Rapport XI -20 - 21 - 22**

**FOURNITURES- ABONNEMENTS- ADHESIONS – COURRIER - ARCHIVES.**

Bilan global fonctionnement = -15 783 €

***D – Budget consacré au fonctionnement des services***

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
			Charge CCPMG	Dépenses	Recettes
Récapitulatif des actions					
Rapport X-12	Pôle intercommunal	-27 798,64 €	106 565,00 €	76 228,58 €	-30 336,42 €
Rapport X-13	Atelier technique intercommunal	-6 210,19 €	8 240,00 €	0,00 €	-8 240,00 €
Rapport X-14	Acquisition de mobilier et matériel	-2 818,48 €	7 100,00 €	1 165,00 €	-5 935,00 €
Rapport X-15	Flotte véhicules	-8 036,41 €	9 500,00 €	0,00 €	-9 500,00 €
Rapport X-16	Informatique dématérialisation	-16 798,19 €	16 050,00 €	2 325,00 €	-13 725,00 €
Rapport X-17	Flotte copieur en location	-5 915,39 €	5 000,00 €	50,00 €	-4 950,00 €
Rapport X-18	Téléphonie	-9 878,00 €	9 220,00 €	0,00 €	-9 220,00 €
Rapport X-19	Assurances	-8 991,34 €	14 330,00 €	0,00 €	-14 330,00 €
Rapport X-20	Fournitures - Abonnements	-12 240,21 €	12 480,00 €	0,00 €	-12 480,00 €
Rapport X-21	Courrier - Poste	-2 825,98 €	2 803,00 €	0,00 €	-2 803,00 €
Rapport X-22	Archives	-2 070,74 €	500,00 €	0,00 €	-500,00 €
<b>AL Fonctionnement des services - Administration gér</b>		<b>-103 583,57 €</b>	<b>191 788,00 €</b>	<b>79 768,58 €</b>	<b>-112 019,42 €</b>

## Rapport X –23

### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

#### EVOLUTIONS DU CONTEXTE ATTENDUES POUR 2016

- LE BUDGET A ÉTÉ BÂTI SUR LA BASE DE LA VALEUR DU POINT D'INDICE DE LA FONCTION PUBLIQUE GELÉE (L'AUGMENTATION DE 0,6% AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2016 N'A PAS ÉTÉ PRISE EN COMPTE ET REPRÉSENTE SUR L'ENSEMBLE DE LA MASSE SALARIALE DE LA CCPMG LA SOMME DE 6 100€)
- EVOLUTION DE LA CARRIÈRE DES AGENTS (GLISSEMENT VIEILLESSE TECHNICITÉ - GVT)
- EVOLUTION DU TAUX DE CERTAINES COTISATIONS PATRONALES & SALARIALES AU 1ER JANVIER 2016

#### ACTIONS 2016 – Administration Générale

- Masse salariale ; budget consacré : 761 625 €
- Action Sociale ; budget consacré : 5 544 €
- Contrats d'Avenir ; budget consacré : 15 915€
- Formations ; budget consacré : 3 480 €
- Adhésion au SPAT ; budget consacré : 1 285 €
- Suivi du DU (Document Unique) ; budget consacré : 8 477 €
- Modification du tableau des effectifs
- Vêtements de travail; 1 285€
- Protection sociale complémentaire (PSC); 932€
- Supplément familial de traitement; 10 000€ sur l'ensemble de budget
- Assurance statutaire; 19 260€
- Recrutement des Saisonniers 50 (à l'identique de 2015)

## Rapport X –23

### GESTION RESSOURCES HUMAINES (SUITE)

- **Modification du tableau des effectifs 2016 proposée :**

Ecole de musique

Au vu du temps de travail hebdomadaire d'un professeur de musique (13h40) professeur de flûte et de formation musicale, considérant que ce même professeur de musique est titulaire sur 9h semaine, il est proposé d'augmenter le temps horaire de son poste de 1h30 semaine.

Poste supprimé	Quotité de temps de travail	Date suppression proposée
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	920ème	01/09/16
Poste créé	Quotité de temps de travail	Date création proposée
Assistant d'Enseignement Artistique Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	10520ème	01/09/16

#### Enfance jeunesse/sport

Pour faire suite à l'actuel contrat avenir qui se termine le 09/06/16, il est proposé de modifier comme suit le tableau des effectifs

Poste créé	Quotité de temps de travail	Date création proposée
Adjoint d'Animation de 2 <sup>ème</sup> Classe	TC	10/06/16

- **Indemnités de fonctions ELUS ; budget consacré : 107 058€**

Suite à l'obligation des maires des communes de moins de 1000 habitants, de percevoir à compter du 1er janvier 2016 leurs indemnités de fonction au taux plafond, sans délibération du conseil municipal, M. Didier GENDRON, Maire de Maisoncelles-du-Maine, souhaiterait diminuer son indemnité de fonction de vice-président afin que ses indemnités Commune + CCPMG ne soient pas assujetties aux cotisations et contributions sociales URSSAF soit :

**11.326% soit 430.55 € (soit 54.90% de l'indemnité maximale).**

- **Indemnités du Receveur ; budget consacré : 350 €**
- **Logiciel « gestion de temps » ; budget consacré : 16 500€**

**GESTION RESSOURCES HUMAINES (SUITE)**

***D – Budget consacré***

SYNTHESE BUDGETAIRE		BILAN 2015	BUDGET 2016		
Récapitulatif des actions		Charge CCPMG	Dépenses	Recettes	Charge CCPMG
Rapport X-23	Gestion ressources humaines	-789 455,91 €	795 847,00 €	13 386,00 €	-782 461,00 €
<b>TOTAL Fonctionnement des services - RH</b>		<b>-789 455,91 €</b>	<b>795 847,00 €</b>	<b>13 386,00 €</b>	<b>-782 461,00 €</b>

**Rapport X BUREAU-ADMINISTRATION GENERALE**

**RÉSULTATS NETS DES ACTIONS**

SYNTHESE BUDGETAIRE	BILAN 2015	BUDGET 2016		
Adaptation et mise en œuvre de gestion et développ	-208 134,40 €	620 792,00 €	323 210,00 €	-297 582,00 €
<b>TOTAL Développement des services</b>	<b>-734 564,37 €</b>	<b>3 146 402,64 €</b>	<b>2 426 375,45 €</b>	<b>-720 027,19 €</b>
L Fonctionnement des services - Administration générale	-103 583,57 €	191 788,00 €	79 768,58 €	-112 019,42 €
<b>TOTAL Fonctionnement des services - RH</b>	<b>-789 455,91 €</b>	<b>795 847,00 €</b>	<b>13 386,00 €</b>	<b>-782 461,00 €</b>
<b>ACTIONS BUREAU - ADMINISTRATION GEN</b>				
	<b>-1 835 738,25 €</b>	<b>4 754 829,64 €</b>	<b>2 842 740,03 €</b>	<b>-1 912 089,61 €</b>

AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

RAPPORT X-01 – CONTRATS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-02 – SCoT

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X-03 – PLUi

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X-04 – FONDS DE CONCOURS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X-05 – SDIS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

RAPPORT X-06 – PISCINE COMMUNAUTAIRE

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X-07 – CHAUFFERIE BOIS – PISCINE – SALLE DE SPORT

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

RAPPORT X-08 – LOGEMENTS LOCATIFS

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-09 – MUTUALISATION - ADS

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-10 – SIG

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-11 – MATERIEL MIS A DISPOSITION

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-12 – POLE INTERCOMMUNAL

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier

#### RAPPORT X-13 – ATELIER TECHNIQUE INTERCOMMUNAL

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-14 – ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-15 – FLOTTE VEHICULES

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-16 – INFORMATIQUE DEMATERIALISATION

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats et marchés à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-17 – FLOTTE COPIEUR EN LOCATION

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide le contrat à intervenir avec la société DBR concernant le renouvellement de la flotte copieurs et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-18 – TELEPHONIE

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-19 – ASSURANCES

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à lancer la consultation pour le choix d'un cabinet spécialisé
- ⇒ Autorise le Président à signer le marché à intervenir, les contrats et tous documents inhérents au présent dossier.

#### RAPPORT X-20 – FOURNITURES ABONNEMENTS ADHESIONS

##### **Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l'ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.



RAPPORT X-21 – COURRIER – FRAIS D’AFFRANCHISSEMENT

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l’unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l’ensemble des inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Autorise le Président à signer les contrats à intervenir et tous documents inhérents au présent dossier.

RAPPORT X-22 – ARCHIVES

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l’unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et l’ensemble des inscriptions budgétaires proposées.

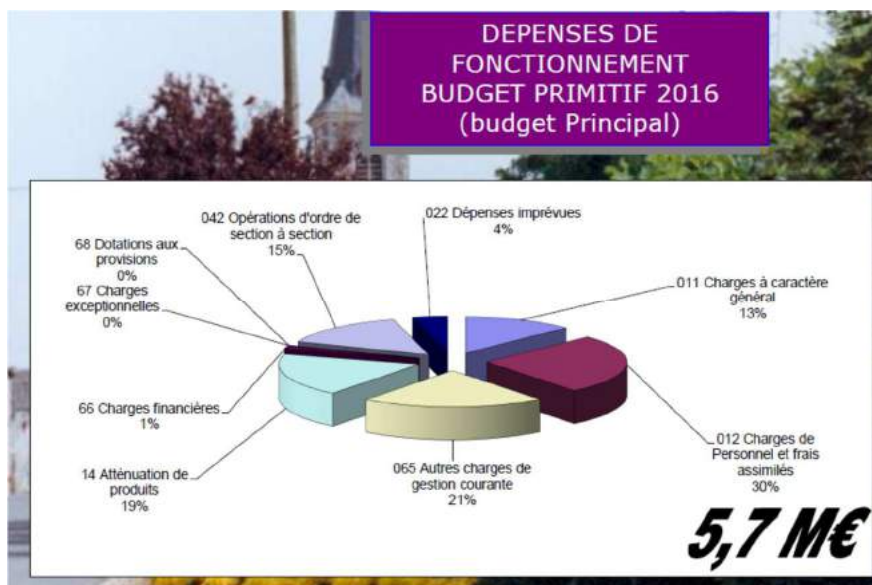
RAPPORT X-23 – RESSOURCES HUMAINES

**Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l’unanimité :**

- ⇒ Valide le présent rapport et les inscriptions budgétaires proposées.
- ⇒ Valide la modification du tableau des effectifs 2016 proposée
  - Suppression a/c du 01/09/16 du poste d’Assistant d’Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe, à TNC, 9/20ème
  - Création a/c du 01/09/16 d’un poste d’Assistant d’Enseignement Artistique Principal de 2ème Classe, à TNC, 10.5/20ème
  - Création a/c du 10/0616 d’un poste d’Adjoint d’Animation de 2ème Classe à Temps Complet
- ⇒ Valide le reversement aux communes concernées de la subvention du Fonds National de Prévention de la CNRACL allouée au titre de la démarche mutualisée de mise en place du DU, au prorata du temps passé.
- ⇒ Valide la diminution du taux et du montant de l’indemnité de fonction de vice-président de Monsieur Didier Gendron a/c du 1<sup>er</sup> janvier 2016 : 11.326% soit 430.25€ (soit 54.90% de l’indemnité maximale)
- ⇒ Autorise le Président à signer tous documents inhérents aux présents dossiers.

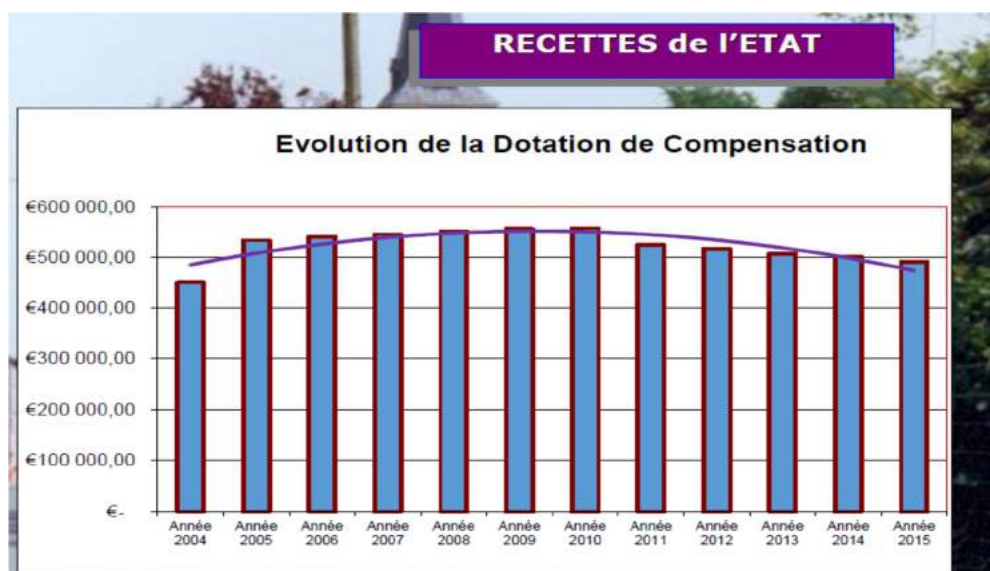
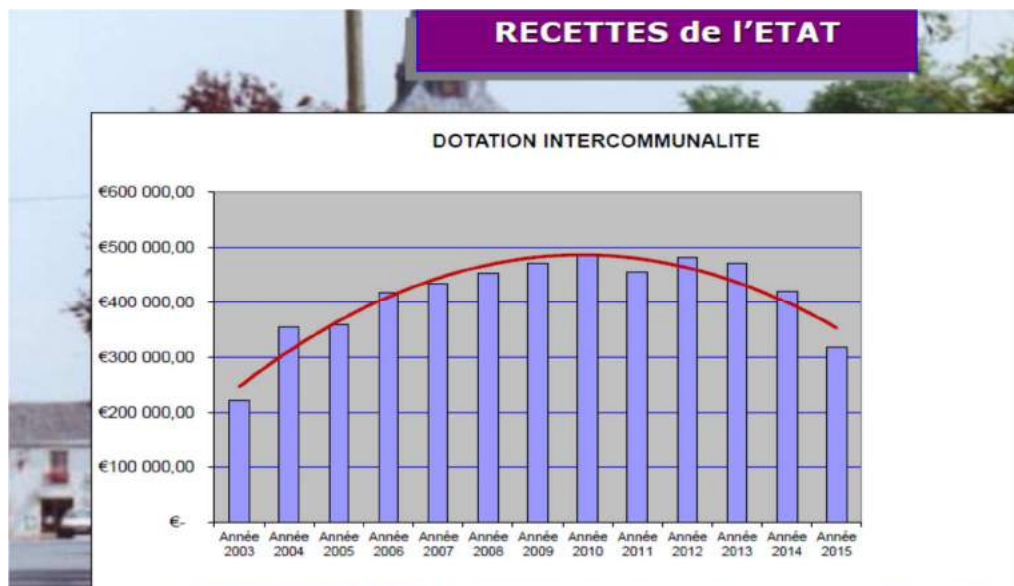
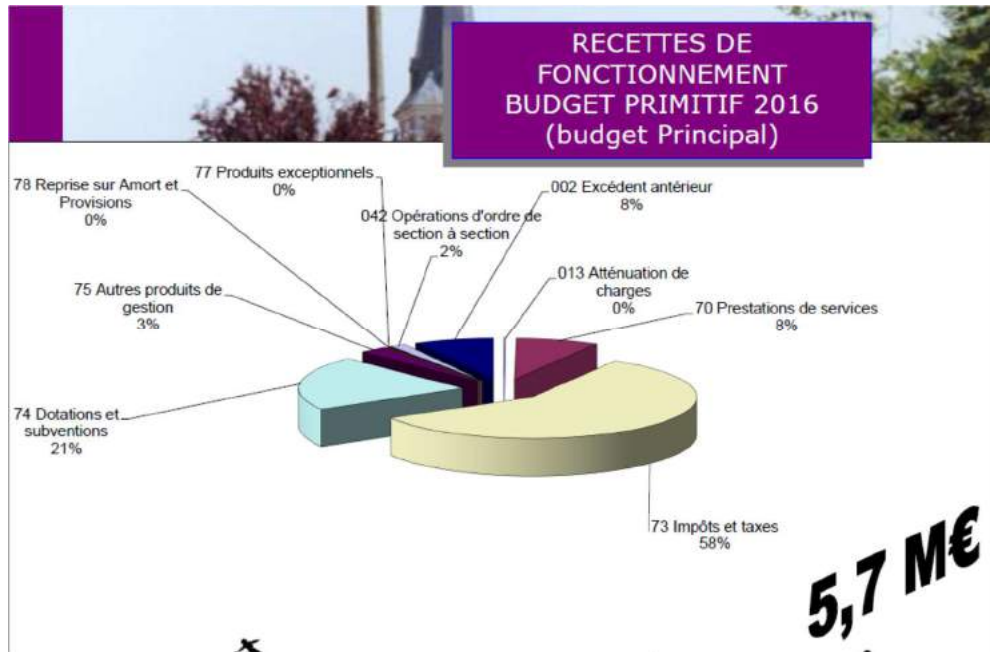
**Dossier N°6 – FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 et VOTE DE TAUX 2016**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2016 (budget Principal)	
011 Charges à caractère général	731 831,00 €
012 Charges de Personnel et frais assimilés	1 521 926,00 €
065 Autres charges de gestion courante	1 214 374,74 €
14 Atténuation de produits	1 086 693,00 €
66 Charges financières	75 540,00 €
67 Charges exceptionnelles	3 791,00 €
68 Dotations aux provisions	1 000,00 €
042 Opérations d'ordre de section à section	866 000,00 €
022 Dépenses imprévues	231 887,87 €
023 Virement section investissement	
<b>Total</b>	<b>5 733 043,61 €</b>



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRIMITIF 2016 (budget Principal)

013	Atténuation de charges	10 353,00 €
70	Prestations de services	470 734,60 €
73	Impôts et taxes	3 333 359,00 €
74	Dotations et subventions	1 210 857,50 €
75	Autres produits de gestion	159 217,00 €
77	Produits exceptionnels	2 510,00 €
78	Reprise sur Amort et Provisions	5 000,00 €
042	Opérations d'ordre de section à section	90 510,00 €
002	Excédent antérieur	450 502,51 €
<b>Total</b>		<b>5 733 043,61 €</b>



### RECETTES FISCALES 2016

#### La CVAE

Années	Produit	Evolution	
		en valeur absolue	en %
2011	474 174,00 €		
2012	476 393,00 €	2 219	0,47%
2013	418 800,00 €	-57 593	-12,36%
2014	466 625,00 €	47 825	11,42%
2015	471 130,00 €	4 505	0,97%
2016	413 867,00 €	-57 263	-12,15%

### RECETTES ESTIMATIVES FISCALES 2016

#### LA CFE

Bases 2015		3 872 152 €
Revalorisation des bases 2016	0,50%	19 361 €
Nouvelles bases		- €
Simulation bases 2016		3 891 513 €
Evolution en valeur		19 361 €
Evolution en %		0,50%
Taux 2015		25,42%
taux 2016		25,42%
Rappel produit 2015		984 301,00 €
Estimation produit fiscal 2016		989 223 €
Variation en valeur		4 922 €

#### La Taxe Foncière Non Bâti

Bases 2015		2 857 698 €
Revalorisation des bases 2016	1,00%	25 719 €
Nouvelles bases		0 €
Simulation bases 2016		2 883 417 €
Evolution en valeur		25 719 €
Evolution en %		1,00%
Taux 2015		1,81%
taux 2016		1,81%
Rappel produit 2015		51 725,00 €
Estimation produit fiscal 2015		52 190 €
Variation en valeur		465 €

### RECETTES FISCALES 2016 Suite

#### La Taxe d'Habitation

Bases 2015		9 928 806 €
Revalorisation des bases 2016	1,00%	89 359 €
Nouvelles bases	1%	99 288 €
Simulation bases 2016		10 117 453 €
Evolution en valeur		188 647 €
Evolution en %		1,90%
Taux 2015		11,20%
taux 2016		11,20%
Rappel produit 2015		1 112 026,00 €
Estimation produit fiscal 2016		1 133 155
Variation en valeur		21 129

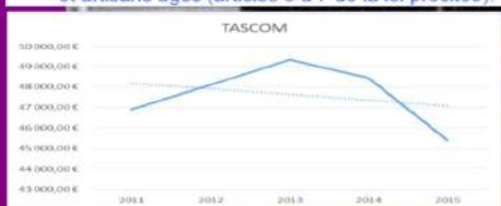
RECETTES FISCALES 2016

L'IFER

IFER					
	2011	2012	2013	2014	2015
Transformateurs	13 500	13 500	13 736	13 915	14 040
Stations électriques	12 240	17 340	14 014	15 771	18 031
Canaux de Gaz	8 832	8 836	8 995	9 094	9 182
	34 572	39 676	36 745	38 780,00 €	41 253

LA TASCOM

La taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) a été créée par la loi n°72-657 du 13 juillet 1972 instituant des mesures en faveur de certaines catégories de commerçants et artisans âgés (articles 3 à 7 de la loi précitée).



Le FNGIR et la DCRTP

Les dotations de compensation de la réforme de la TP (DCRTP) et les fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR) sont 2 nouvelles dotations qui permettent de retrouver l'équivalence des ressources de la collectivité à hauteur des ressources fiscales 2009. Ces dotations restent figées pour l'avenir

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
FNGIR	256 700,00 €	223 533,00 €	239 545,00 €	239 545,00 €	239 545,00 €	239 545,00 €
DCRTP	175 588,00 €	123 101,00 €	125 954,00 €	125 954,00 €	125 954,00 €	125 954,00 €

Pour la première fois au titre de la TASCOM perçue à compter de l'année suivante, il est proposé d'appliquer à son montant un coefficient multiplicateur de 1,05 %

Récapitulatif COMPOSITION DU PANIER FISCAL

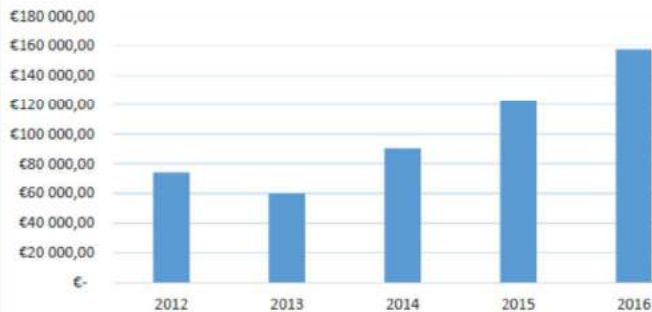
Recettes fiscales effectives par année	2015			2016		
	Montant (€)	Taux (%)	Part (%)	Montant (€)	Taux (%)	Part (%)
TFNB	51 725,00 €	1,61%	36,82%	52 189,85 €	1,66%	38,11%
TAFNB	15 720,00 €	0,49%		15 720,00 €	0,50%	
TFPB	- €	0,00%		- €	0,00%	
TH	1 112 026,00 €	34,71%	46,72%	1 133 154,77 €	35,96%	45,67%
CVAE	471 130,00 €	14,71%		413 867,00 €	13,13%	
CFE	984 301,00 €	30,73%	3,12%	984 270,38 €	31,23%	3,18%
IFER	41 253,00 €	1,29%		41 253,00 €	1,31%	
Compensations d'exonération nouveau régime	99 805,00 €	3,12%	11,41%	100 075,00 €	3,18%	11,60%
DCRTP	125 954,00 €	3,93%		125 954,00 €	4,00%	
FNGIR	239 545,00 €	7,48%	1,42%	239 545,00 €	7,60%	1,44%
TASCOM	45 400,00 €	1,42%		45 400,00 €	1,44%	
Rôles supplémentaires et complémentaires	16 685,00 €	0,52%	0,52%	0,00%	0,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>3 203 544,00 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 151 429,00 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

A taux constants pour 2016 soit :

	Taux 2015	Taux 2016 proposés
Cotisation foncière des Entreprises	25,42%	25,42%
Taxe habitation	11,20%	11,20%
Taxe foncière non bâtie	1,81%	1,81%

## LE FPIC

Evolution du FPIC (part CCPMG)



Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées

Evolution globale des concours financiers de l'Etat



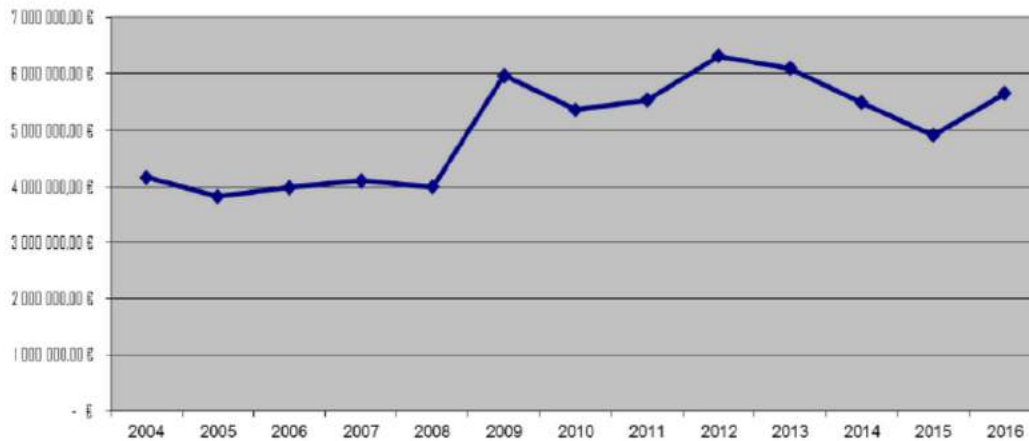
**RAPPEL : AU 1er janvier 2016, notre endettement est de 5,81M €**  
**90% de notre dette est aujourd'hui à taux fixes (moyenne des taux 3.38%)**  
**Les 10% restants de la dette sont à taux variables**

## Suivi de la dette Besoins de financements

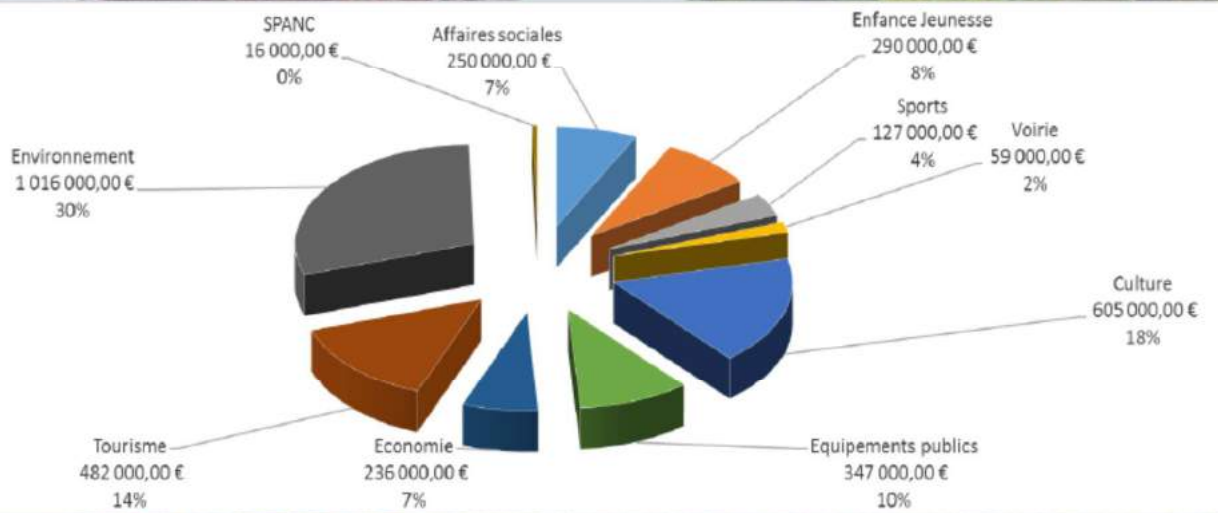
Opérations	BUDGET ECONOMIE						BUDGET PRINCIPAL	BUDGET TOURISME	BUDGET DECHETS
	Village artisans 2	Atelier Relais Grez	Méthode Usage	Village artisans 3	Bâtiment industriel	Aménagement Numérique	Chauffene Gaz	Sanitaires Chesnaie	Camion
Dépenses									
Etudes et travaux	1 072 480,30 €	240 345,62 €	372 530,00 €	253 403,00 €	20 000,00 €	700 000,00 €	173 592,85 €	87 570,00 €	300 000,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>1 072 480,30 €</b>	<b>240 345,62 €</b>	<b>372 530,00 €</b>	<b>253 403,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>700 000,00 €</b>	<b>173 592,85 €</b>	<b>87 570,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>
Recettes									
Subventions+ fctva	290 467,25 €	56 302,51 €	109 884,00 €	156 541,00 €			28 461,00 €		
Autofinancement	40 456,00 €			15 000,00 €		358 108,31 €			
Financement réaffectés en 2014									
Financement réaffectés en 2013	61 835,71 €								
Financement réaffectés en 2011	93 313,94 €								
<b>Total Recettes</b>	<b>486 072,90 €</b>	<b>56 302,51 €</b>	<b>109 884,00 €</b>	<b>171 541,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>358 108,31 €</b>	<b>28 461,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>586 407,40 €</b>	<b>184 043,11 €</b>	<b>262 646,00 €</b>	<b>81 862,00 €</b>	<b>20 000,00 €</b>	<b>341 891,69 €</b>	<b>145 131,85 €</b>	<b>87 570,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>

## Suivi de la dette

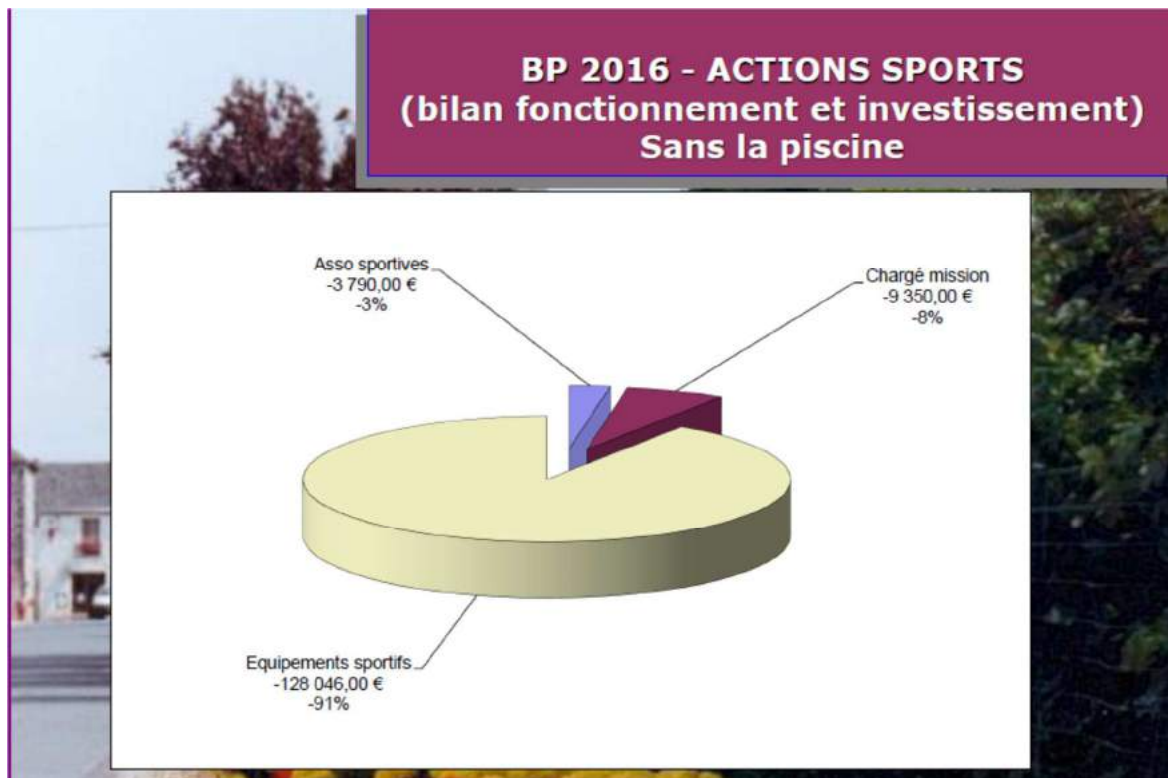
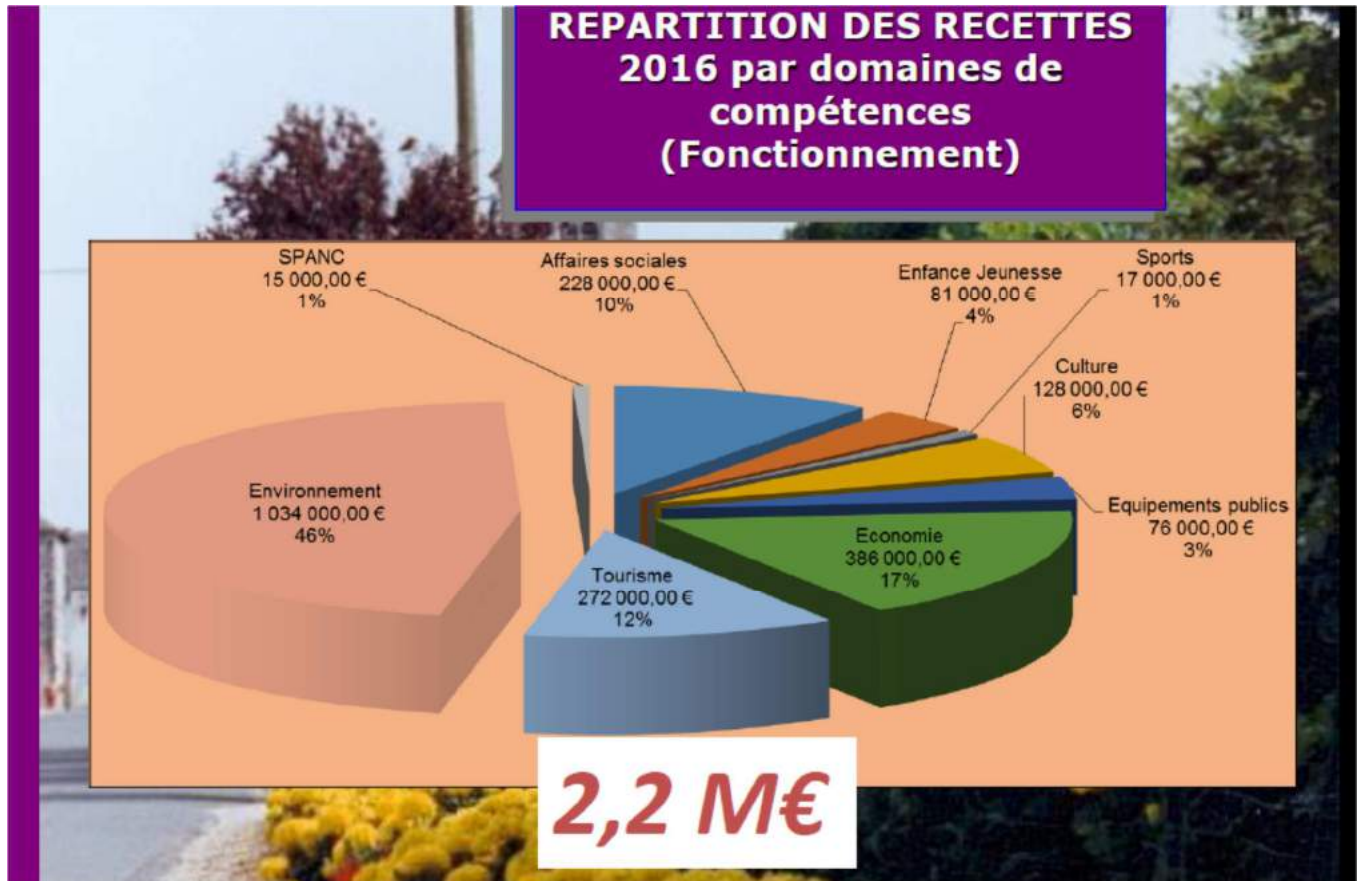
Evolution de la dette Tous budgets



## REPARTITION DES DEPENSES 2016 par domaines de compétences (Fonctionnement)

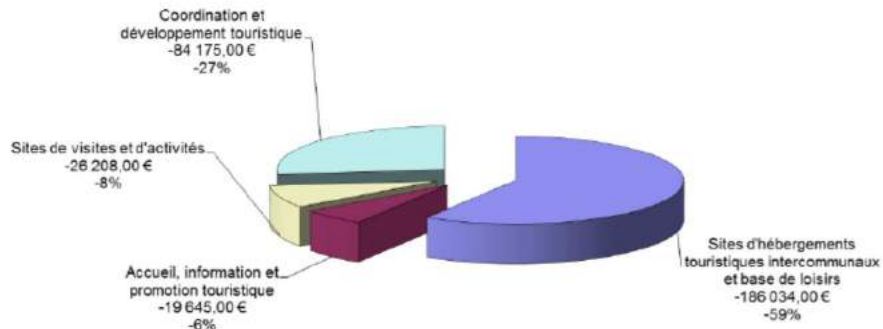


**3,4 M€**

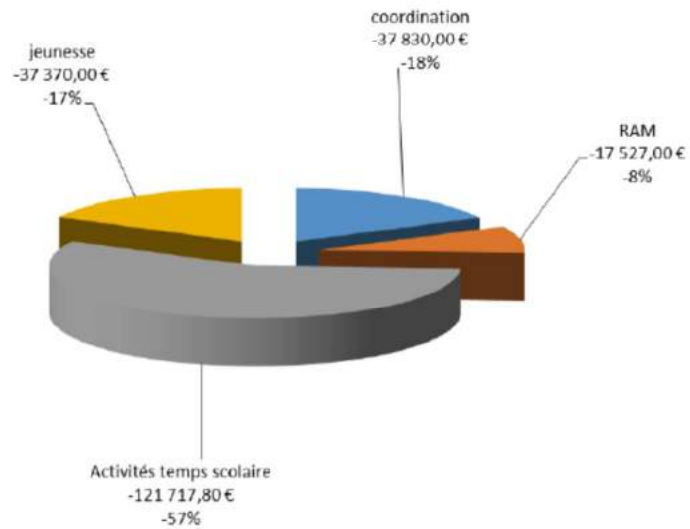


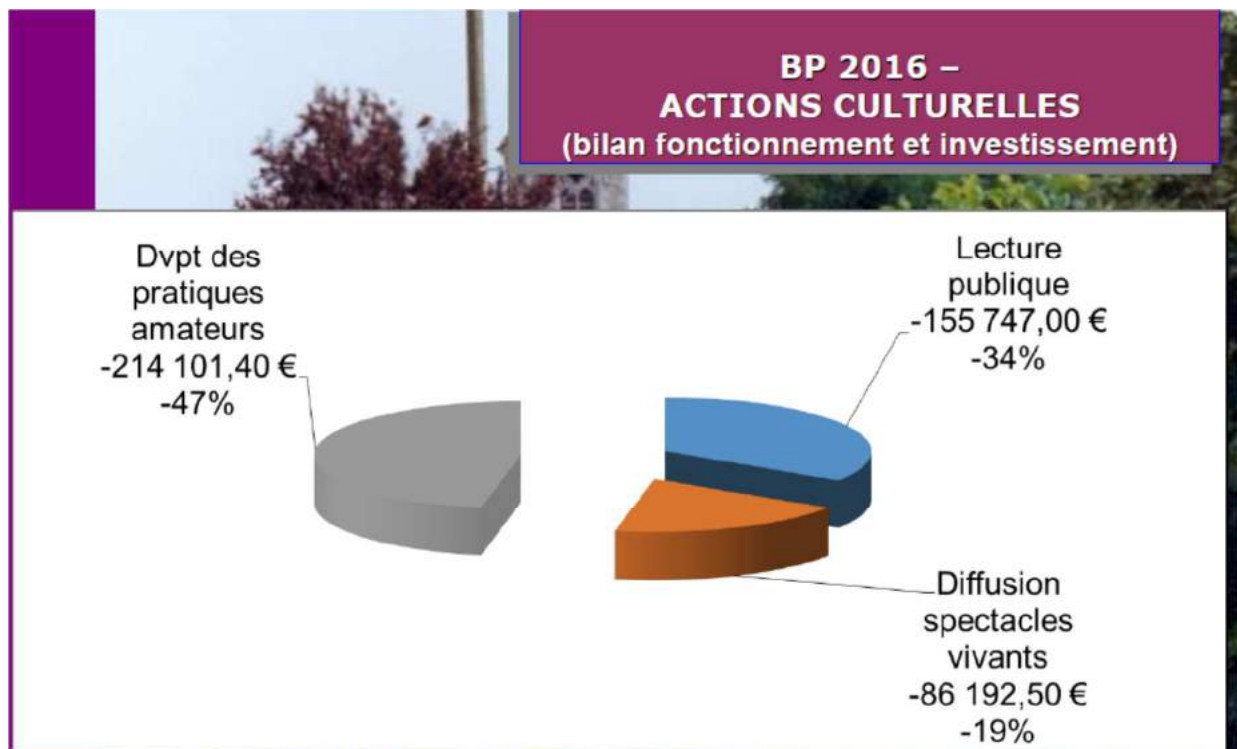
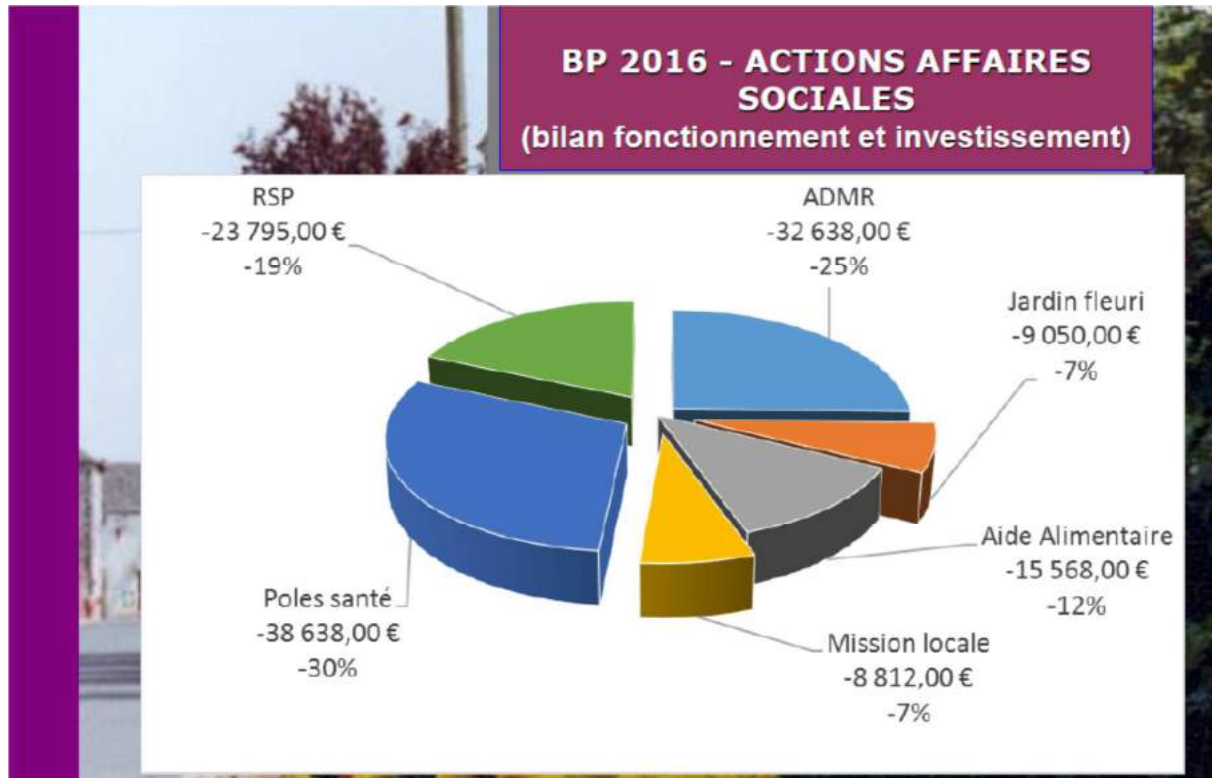


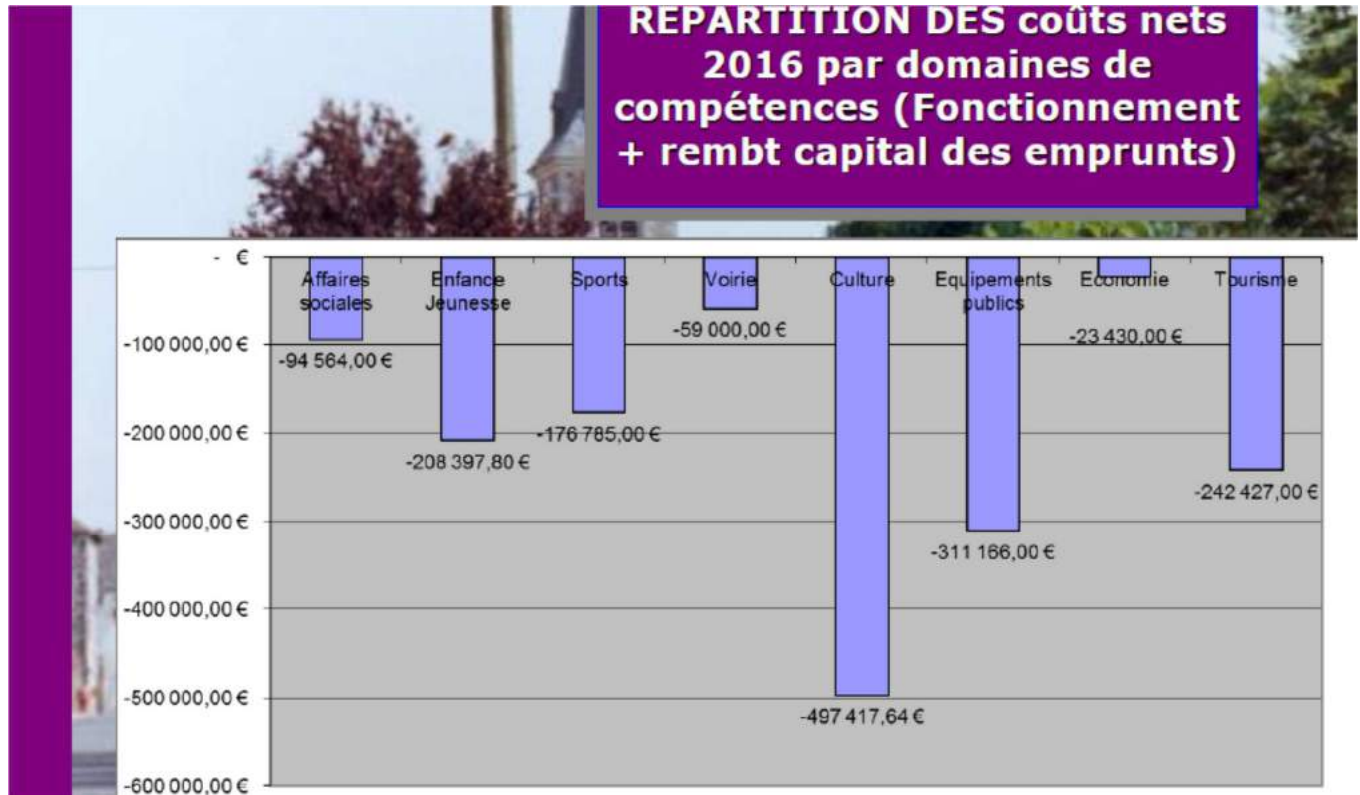
### ACTIONS TOURISME (bilan fonctionnement et investissement)



### BP 2016 - ACTIONS ENFANCE JEUNESSE (bilan fonctionnement et investissement)







### Variation des coûts des principaux services du Budget Principal + budget Economie + budget Tourisme (bilan fonctionnement + remboursement capital emprunts)

Comparatif 2015/2016	AFFAIRES SOCIALES	CULTURE	JEUNESSE	SPORT	VOIRIE	Economie	Tourisme
Résultat 2015	- 103 534,72 €	- 484 093,83 €	- 199 416,13 €	- 194 396,62 €	- 97 864,55 €	- 21 597,99 €	- 182 159,05 €
BP 2016	- 94 564,00 €	- 497 417,64 €	- 208 397,80 €	- 176 785,00 €	- 59 000,00 €	- 23 430,00 €	- 242 427,00 €
Variation	- 8 970,72 €	13 323,81 €	8 981,67 €	- 17 611,62 €	- 38 864,55 €	1 832,01 €	60 267,95 €

## Détail du financement des opérations 2016 (Budget Principal)

BUDGET PRINCIPAL					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2016
	Fonds de concours	274 495,00 €			274 495,00 €
	Participation SCIC		2 000,00 €		- 2 000,00 €
198	Acquisition matériel	45 535,00 €	17 773,00 €	- €	27 762,00 €
214	Piscine	2 431 735,00 €	1 935 312,52 €		496 422,48 €
215	SIG	10 920,00 €	1 949,00 €		8 971,00 €
222	Pôle santé	18 100,00 €	5 219,00 €		12 881,00 €
239	Outils de Communication		562,00 €		- 562,00 €
241	SCOT	6 645,00 €	34 256,00 €		- 27 611,00 €
244	Centre de secours Bouère Ballée	2 059,69 €	7 389,00 €		- 5 329,31 €
4581244	Opération mdt centre secours ballée	1 300,00 €	48 629,75 €		- 47 329,75 €
247	Infomatiation médiathèque	- €	2 767,00 €		- 2 767,00 €
250	Mobilier réseau lecture	11 595,00 €	7 034,00 €		4 561,00 €
251	Centre de secours Meslay	52 024,10 €	56 620,00 €		- 4 595,90 €
252	Réhabilitation thermique Salle sport Meslay	1 565,00 €	37 164,00 €		- 35 599,00 €
253	Chaufferie Bois	12 000,00 €	- €		12 000,00 €
255	Espace multimédia	- €	7 765,00 €		- 7 765,00 €
256	Equipement lecture	1 137,00 €	9 037,00 €		- 7 900,00 €
257	Voirie 2015		5 324,00 €		- 5 324,00 €
258	Logiciel ressources humaines	11 500,00 €	1 886,00 €		9 614,00 €
259	Chaufferie Gaz	170 199,85 €	28 461,00 €	145 131,85 €	- 3 393,00 €
260	Voirie 2016	46 000,00 €	14 600,00 €		31 400,00 €
261	PLUI + PLH+ TRANSPORT MOBILITE	222 000,00 €	70 409,00 €		151 591,00 €
<b>TOTAL BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>3 318 810,64 €</b>	<b>2 294 157,27 €</b>	<b>145 131,85 €</b>	<b>879 521,52 €</b>

## Détail du financement des opérations 2016 (Budget Tourisme)

BUDGET TOURISME					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2016
11	Equipement Base Loisirs Chesnaie	10 750,00 €	1 640,00 €		9 110,00 €
13	Accueil camping cars	400,00 €	66,00 €		334,00 €
17	Matériel VVNJ	1 100,00 €			1 100,00 €
24	Swin golf	4 000,00 €	656,00 €		3 344,00 €
26	Réhabilitation Sanitaire Villiers	7 900,00 €	1 066,00 €		6 834,00 €
27	Signalétique	6 500,00 €			6 500,00 €
34	Réhabilitation bâtiment voile Chesnaie	300,00 €			300,00 €
40	signalétique Randonnées	40 000,00 €	30 757,00 €		9 243,00 €
42	Signalétiques camping Villiers	300,00 €			300,00 €
49	Bome camping car Villiers	300,00 €			300,00 €
50	Amgt site la chesnaie	5 000,00 €	820,00 €		4 180,00 €
51	Réhabilitation Sanitaire Chesnaie	87 570,00 €		87 570,00 €	- €
53	Réhabilitation terrasse VVNJ	33 000,00 €			33 000,00 €
2051	Logiciel	490,00 €			490,00 €
		<b>197 610,00 €</b>	<b>35 005,00 €</b>	<b>87 570,00 €</b>	<b>75 035,00 €</b>

## Détail du financement des opérations 2016 (Budget Environnement)

BUDGET DECHETTERIE					
N° opération	Opération	Dépenses	Recettes	Montant emprunt	autofinancement 2016
73	Camion	300 000,00 €	- €	300 000,00 €	- €
75	Espaces propreté	75 000,00 €	2 050,00 €		72 950,00 €
76	Prévention	2 200,00 €	- €		2 200,00 €
80	Matériel équipement	25 000,00 €	13 545,00 €		11 455,00 €
68	Bâtiment technique				- €
78	Amgt paysager déchetterie Bouère	- €	10 229,00 €		10 229,00 €
81	Equipement RI	220 000,00 €	20 405,00 €		199 595,00 €
82	Carrière	15 000,00 €	- €		15 000,00 €
83	Signalétique	10 000,00 €	- €		10 000,00 €
84	Amngt déchetterie Meslay	10 000,00 €	- €		10 000,00 €
2051	Logiciel	250,00 €			250,00 €
		<b>657 450,00 €</b>	<b>46 229,00 €</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>311 221,00 €</b>

## ETAT DES AVANCES DU BUDGET PRINCIPAL

Avances du budget principal aux budgets annexes. SITUATION AU 31 décembre 2016					
Budgets	Total au 31 décembre 2014	Mouvements 2015	Total au 31 décembre 2015	mouvements 2016 prévisionnels	Totaux à fin décembre 2016
Economie	- €	- €	- €	- €	- €
ZI du Fresne	311 990,78 €	26 260,31 €	338 251,09 €	- €	338 251,09 €
ZA du Clos Macé	87 061,73 €	- €	87 061,73 €	- €	87 061,73 €
ZA la Chalopinière	46 825,11 €	- €	46 825,11 €	- €	46 825,11 €
ZA Villiers	4 783,36 €	35 668,71 €	40 452,07 €	- €	40 452,07 €
Déchetterie	19 081,25 €	-19 081,25 €	- €	- €	- €
Za Ballée	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>469 742,23 €</b>	<b>42 847,77 €</b>	<b>512 590,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>512 590,00 €</b>

## ETAT DES Provisions (au 31 décembre 2016)

Provisions SITUATION AU 31 décembre 2015				
Budgets	total au 31 décembre 2014	Mouvements 2015		Total au 31 décembre 2015
		Dotations au cpte 6815 et 6817	Reprises aux cptes 7815 et 7817	
PRINCIPAL	3 628,82 €	400,00 €		4 028,82 €
ECONOMIE	33 114,73 €	6 900,00 €		40 014,73 €
DECHETTERIE	17 043,71 €	20 710,00 €	5 823,78 €	31 929,93 €
ASSAINISSEMENT	6 393,83 €	4 315,00 €	995,03 €	9 713,80 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 181,09 €</b>	<b>32 325,00 €</b>	<b>6 818,81 €</b>	<b>85 687,28 €</b>

## SYNTHESE

Masses budgétaires:

Fonctionnement : 9 M€

Investissement : 7,8 M€  
dont 3,9 M€ de Travaux et Equipements

Un autofinancement global de 1,7 M€ sur l'ensemble des budgets

## CONSOLIDATION DES BUDGETS

Budget	Fonctionnement			Investissement			Bilan global
	Dépenses	Recettes	Bilan	Dépenses	Recettes	Bilan	
Budget principal	5 733 043,61 €	5 733 043,61 €	- €	6 100 456,04 €	6 100 456,04 €	- €	- €
ECONOMIE (a)	418 273,00 €	418 273,00 €	- €	2 072 352,69 €	2 072 352,69 €	- €	- €
Tourisme	590 815,00 €	590 815,00 €	- €	248 850,80 €	248 850,80 €	- €	- €
Budget Guiternière/Bouère/ Grez	536 172,47 €	536 172,47 €	- €	496 332,47 €	496 332,47 €	- €	- €
Budget ZA Ballée	6 192,00 €	36 984,53 €	30 792,53 €	- €	- €	- €	30 792,53 €
Budget ZA Villiers	18 203,00 €	18 203,00 €	- €	15 120,00 €	15 120,00 €	- €	- €
ZA Chalopinière	86 860,48 €	86 860,48 €	- €	75 444,48 €	75 444,48 €	- €	- €
ZA du Clos Macé	159 808,44 €	159 808,44 €	- €	86 774,44 €	86 774,44 €	- €	- €
ZA St Loup	939,00 €	939,00 €	- €	1 600,00 €	7 578,85 €	5 978,85 €	5 978,85 €
SPANC	15 980,00 €	15 980,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
ASSAINISSEMENT	102 779,00 €	205 536,96 €	102 757,96 €	50 813,00 €	88 613,53 €	37 800,53 €	140 558,49 €
DECHETS	1 381 051,73 €	1 381 051,73 €	- €	767 112,17 €	767 112,17 €	- €	- €
<b>TOTAUX</b>	<b>9 050 117,73 €</b>	<b>9 183 668,22 €</b>	<b>133 550,49 €</b>	<b>9 914 856,09 €</b>	<b>9 958 635,47 €</b>	<b>43 779,38 €</b>	<b>177 329,87 €</b>



#### AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

- **Après avoir pris connaissance de l'ensemble du projet du Budget Primitif 2016, le Conseil Communautaire passe au vote ;**

#### I - VOTE DES TAUX 2016

Par :

- 30 votants
- 30 voix Pour
- 0 abstention
- 0 voix Contre

Ainsi à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire :

- ✚ **Fixe comme suit les taux 2016 à savoir :**
  - Cotisation Foncière des Entreprises : 25.42 %
  - Taxe d'habitation : 11.20 %
  - Taxe foncière non bâti : 1.81 %

#### II - VOTE DU BUDGET 2015

Par :

- 30 votants
- 30 voix Pour
- 0 abstention
- 0 voix Contre

Ainsi à l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Communautaire :

- ✚ **Valide le Budget Primitif 2016 tel que présenté.**

**La séance est levée à XXhXX**

**Procès-Verbal du conseil communautaire du 29 mars 2016  
Signature par voie délibérative**

Communes	Nom	Prénom	Emargement
ARQUENAY	Olivier	Jean-Pierre	
BALLEE	Mersch	Emmanuel	
BANNES	Lavoué	Christian	
BAZOUGERES	Rapin	Yveline	
BAZOUGERS	Landelle	Jérôme	
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Poujade	Brigitte	
CHEMERE LE ROI	Landelle	Jean-Luc	
EPINEUX LE SEGUIN	Cottreau	Michel	
GREZ EN BOUERE	Lassalle	Jean-François	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Bouchet	Hervé	
LA CROPTÉ	Lambert	Paul	
MAISONCELLES DU MAINE	Gendron	Didier	
MESLAY DU MAINE	Launay	Noëlle	
MESLAY DU MAINE	Poulain	Jean-Marc	
MESLAY DU MAINE	Bordier	Pierre	
MESLAY DU MAINE	Bruneau	Sylvie	
MESLAY DU MAINE	Boulay	Christian	
MESLAY DU MAINE	Taunais	Maryse	
MESLAY DU MAINE	Brault	Jacques	
PREAUX	Ragainé	Roland	
RUILLE FROID FONDS	Helbert	Marie-Claude	
SAINT BRICE	Boisseau	André	
ST CHARLES LA FORET	Abafour	Michel	
ST DENIS DU MAINE	Boizard	Bernard	
SAINT LOUP DU DORAT	Gilbert	Henri	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Sabin	Jacques	
VILLIERS CHARLEMANGE	Buchot	André	
VILLIERS CHARLEMAGNE	Frétygné	Cécile	